DES PARTENAIRES
Caisse populaire de Charlesbourg
Lachance, Doucet, Dumoulin, Architectes
Paul Enard

AUJOURD'HUI

L'Ontario dépose son projet de loi sur l'équité en emploi

Le projet de loi du gouvernement ontarien, qui touchera près de 75 % de la main-d'oeuvre en Ontario, innove en incluant des mesures punitives. **B-3**

Projets de coopération économique en ex-URSS

Les ministres Michael Wilson et Harvie Andre conduiront une délégation de 55 hommes d'affaires canadiens et de cinq députés en Russie, en Ukraine et au Kazakhstan. **B-3**

Hausse de 15 % des contrats attribués au CRIQ

Les travaux confiés au Centre de recherche industriel du Québec au cours de son exercice financier 1991-1992 ont atteint 14,2 millions $ soit une hausse de 8 % par rapport à l'année précédente. **B-2**

LES INDICES

DOLLAR
83,76 ¢ US −0,14

OR
342,50 $ US −0,70

ARGENT
4,789 $ Can −0,047

DOW JONES
3282,41 −1,60

TSE 300
3351,33 +12,78

XXM
1772,45 +5,85

COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

L'essoufflement de la reprise inquiète les investisseurs

Wall Street a terminé en très légère baisse hier, à l'issue d'une séance étroitement irrégulière en raison de l'indécision des investisseurs face à l'essoufflement de la reprise économique américaine et aux perspectives décevantes pour les résultats trimestriels des entreprises, selon des analystes.

Les espoirs d'assouplissement de la politique de crédit de la Réserve fédérale (Fed), qui ont provoqué une baisse des taux d'intérêt à long terme américains, n'ont pas été suffisants pour redonner de l'élan à Wall Street.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est resté inchangé à 7,78 % hier après-midi par rapport à jeudi soir.

Par ailleurs, les statistiques démontrent que les dépenses de consommation aux États-Unis ont progressé de 0,5 % en mai, et les revenus individuels ont augmenté de 0,3 % pour le même mois, a annoncé hier le département du Commerce. L'écart de progression entre revenus individuels et dépenses de consommation a entraîné une légère réduction du taux d'épargne américain en mai à 5,3 % contre 5,4 % en avril. Ce taux atteignait 5,8 % en mars. Les dépenses de consommation ont totalisé 4,060 milliards $ en mai, en rythme annuel corrigé des variations saisonnières, contre 4,040 milliards $ en avril. Ces dépenses déterminent deux tiers de l'activité du pays, d'où leur importance pour la reprise économique.

LE SOLEIL

La Cour refuse que Steinberg inscrive une requête en faillite

MONTRÉAL — Le juge Maurice Lagacé, de la Cour supérieure, a rejeté, hier, la demande de certains créanciers de Steinberg qui souhaitaient que le tribunal accepte l'inscription d'une requête en faillite pour le groupe agro-alimentaire propriété de Michel Gaucher.

par MARIO GILBERT
de la Presse canadienne

En contrepartie, le tribunal permet aux créanciers non-garantis de former un comité intérimaire, puis permanent, qui sera informé « de l'évolution de la situation et des actes posés dans la mesure nécessaire pour juger du respect du plan d'arrangement et du plan d'affaires soumis au Tribunal ».

Dans un jugement de huit pages — les motifs de ce jugement n'étaient toujours pas disponibles en soirée, hier —, le juge Lagacé ordonne aussi que « le plan d'arrangement et la procédure qui doit l'accompagner soient déposés au Tribunal le 1er octobre 1992 ».

Entretemps, les fournisseurs de Steinberg devront continuer à livrer leurs produits, puisque le syndicat bancaire — représentant plus d'une douzaine d'institutions financières — a émis des lettres d'engagement depuis le 5 juin 1992. Si les banques décidaient de retirer leurs engagements, les fournisseurs seraient quand même tenus de livrer la marchandise, si des engagements « raisonnables et satisfaisants » ont été offerts par Steinberg et ses créanciers garantis.

M. Paul Bertrand, de la firme Samson, Bélair, Deloitte et Touche, demeure coordonnateur dans le dossier. Appelé maintenant « officier de la Cour », il devra présenter aux créanciers, le 31 août 1992, une proposition pour la formation du comité permanent.

En attendant, sept représentants des créanciers non-garantis se réuniront en comité intérimaire, jusqu'au 31 août. Seront représentés au sein de ce comité : la Caisse de dépôt et placement du Québec, Ivanhoé, Imperial Tobacco, la Coopérative fédérée du Québec, Béatrice, Unilever, en plus d'un syndic-consultant.

Une réunion d'information à l'intention des créanciers non-garantis devra avoir lieu le 31 août prochain, au cours de laquelle un rapport d'étape concernant la réalisation de l'offre d'achat par Métro-Richelieu et Provigo et son impact sur les actifs et obligations de Steinberg devra être fourni.

Les créanciers non-garantis devraient connaître aussi, lors de cette réunion d'information, « l'impact de la fermeture de certains points de vente et/ou la réduction de certaines dépenses », ajoute le juge Lagacé.

Selon le coordonnateur reconduit dans ses fonctions par le tribunal, M. Paul Bertrand, le jugement est « très constructif pour l'administration du plan d'arrangement qui sera ultérieurement déposé et pour l'administration générale du dossier ».

« C'est un jugement qui va sûrement rendre la confiance que les créanciers, selon moi, auraient toujours dû avoir avec tout ce qu'on a établi dans nos relations avec eux depuis le 1er juin. Ça va rendre toutes les parties beaucoup plus sereines. »

Pour Steinberg, le jugement du juge Lagacé constitue un répit, puisque l'offre de vente avec Provigo et Métro-Richelieu sur une partie des magasins pouvait devenir caduque advenant une faillite.

Selon John Crow

La Banque du Canada a gagné sa lutte contre l'inflation

SASKATOON — John Crow affirme que la politique anti-inflationniste de la Banque du Canada a été un succès.

par LARRY WELSH
de la Presse canadienne

« Nous avons fait un très bon investissement, et les résultats commencent à se manifester », a déclaré le gouverneur de la Banque du Canada au petit déjeuner organisé par la Chambre de commerce de Saskatoon, hier.

Souvent critiqué pour son acharnement à combattre l'inflation, M. Crow a fait valoir que l'inflexibilité de la banque avait eu du bon puisqu'elle avait conduit à des taux d'intérêt fortement diminués et à une économie plus solide.

Statistique Canada constatait plus tôt cette semaine que la croissance économique a atteint un taux annuel de 1,7 % au cours des trois premiers mois de l'année, alors qu'on craignait que l'économie n'ait reculé. Les taux d'intérêt ont dégringolé à leur plus bas niveau en près de 20 ans, et le taux d'escompte de la banque a décliné jeudi pour la huitième semaine d'affilée, pour s'établir à 5,85 %.

« Nous avons fait beaucoup de chemin, et sur le plan monétaire cela ne peut que contribuer à une croissance soutenue de l'économie canadienne », a dit M. Crow. S'ajoutant aux signes de reprise aux États-Unis — les plus gros consommateurs étrangers d'exportations canadiennes — les perspectives économiques canadiennes s'annoncent encourageantes.

Toujours selon M. Crow, le Canada réalise très bien les objectifs que la banque s'est fixée en matière de réduction de l'inflation, grâce au ralentissement des augmentations salariales et des coûts unitaires de main-d'oeuvre, et grâce également aux gains de productivité.

Le taux d'inflation annuel a diminué à 1,3 % en mai, soit sous l'objectif de 2 % que la banque s'était fixé pour la fin 1995.

Le gouverneur a quand même noté que le Canada est lent à sortir de la récession. Après un redressement, l'an dernier, l'économie a piétiné pendant l'hiver, période au cours de laquelle des milliers d'emplois sont disparus.

Maintenant, « les signes de la relance commencent à percer, même si on ne peut pas encore affirmer qu'une pleine reprise cyclique est amorcée ».

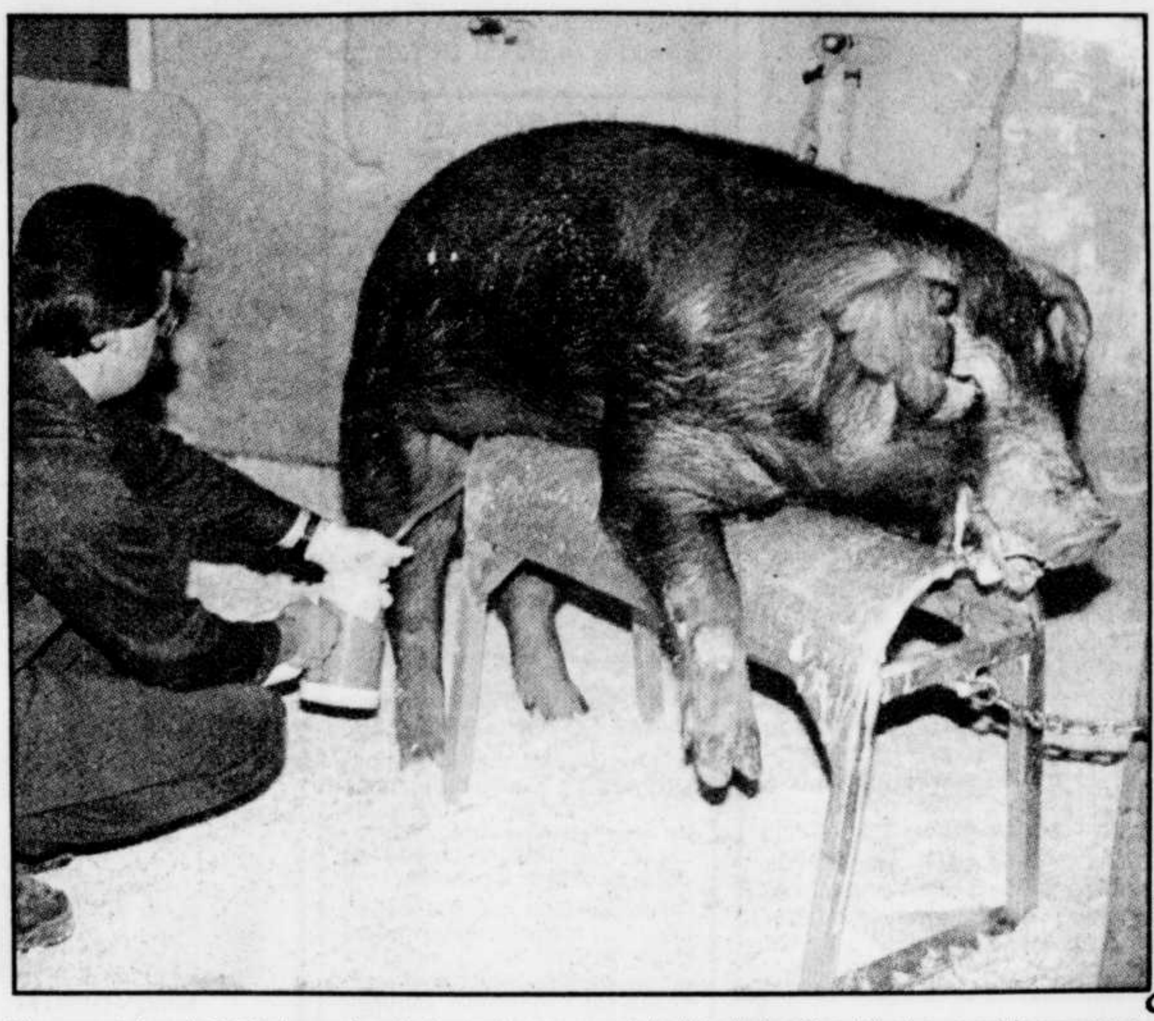

Le Soleil, Clément Thibeault

L'augmentation de 60 % des ventes de doses de semence (dont la photo ci-haut illustre un prélèvement) du Centre d'insémination porcine a permis à SOQUIA de toucher des profits nets de 287 000 $. C'est la plus forte augmentation du centre depuis sa création en 1973.

SOQUIA accuse des pertes de plus de 3,5 millions $

QUÉBEC — Pour la troisième fois depuis sa création il y a 17 ans, la Société québécoise d'initiatives agroalimentaires (SOQUIA) a connu une année pour le moins difficile alors qu'elle a enregistré des pertes de 3 755 612 $. Le président-directeur général de SOQUIA, M. Lucien Biron, attribue cette situation à la conjoncture économique et au marasme enregistrée dans l'industrie québécoise des pêches.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

SOQUIA possède des placements dans 19 entreprises agroalimentaires. En outre, par l'entremise de sa filiale la Société québécoise des pêches (SQP), la société est présente dans six entreprises du domaine des pêches commerciales et de l'aquiculture.

C'est précisément ce dernier secteur qui a causé en 1991-92 de sérieux maux de tête aux administrateurs de SOQUIA. Sa filiale, SQP a connu des pertes de 2 642 764 $. En plus de la difficile situation économique, M. Biron pointe du doigt la baisse des captures et le taux de change désavantageux sur les marchés américains comme causes à tous ces problèmes financiers.

« Cette perte, rajoute M. Biron dans le rapport annuel de la société, s'explique également par l'intervention de la SQP dans la Société de commercialisation Socomer et la provision de son placement dans Baie des Chaleurs Aquaculture. »

Le bilan de cette année financière n'est pas plus époustouflant pour ses sociétés satellites. Le rapport annuel de SOQUIA précise que la quote-part de ces entreprises incluant l'amortissement de l'achalandage s'est soldée par une perte de 4 510 493 $. M. Biron estime que cette perte est essentiellement due à l'année difficile qu'a connue Culinar propriétaire à 35,4 % de SOQUIA.

En guise de consolation, le pdg de SOQUIA note une amélioration des résultats de Nutribec, Cofranca Import Export et les Viandes DuBreton. Dans la même foulée, le Groupe alimentaire Chatel, les Aliments Carrières, les Composts du Québec et les Entreprises Champost ont connu « une année intéressante ».

Par ailleurs, trois des quatre filiales de service de SOQUIA ont enregistrés des bénéfices en 1991-92. Le Centre de distribution de médicaments vétérinaires du Québec (CDMV) a réalisé une excellente performence avec un profit de 2 076 160 $. L'usine de congélation de Saint-Bruno et le Centre d'insémination porcine (CIPQ) généraient respectivement des profits de 435 718 $ et 271 567 $. Pour sa part, le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) a connu, pour la première fois en 10 ans, un déficit consolidé de 1,257 million $.

Mais, l'enfant terrible du groupe SOQUIA, la Société québécoise des pêches, a continué, à l'instar de l'industrie québécoise des pêches, à battre de l'aile en 1991-92. Ses pertes de 2,6 millions $ s'ajoutent à celles enregistrées l'année précédente et qui atteignaient 1,5 million $.

« En 1991-92, d'expliquer M. Raymond Lemay, président du conseil, l'industrie de la transformation des produits marins a été encore confrontée à une raréfaction de la ressource disponible dans la plupart des espèces. Cela s'est traduit par une concurrence accrue des entreprises pour se procurer leur approvisionnement, entraînant de la sorte une hausse des coûts de matière première et une baisse de la rentabilité. »

Dans un deuxième temps, M. Lemay soutient que la SQP s'est trouvée, malgré les efforts de développements consentis, dans l'impossibilité de procéder à de nouveaux investissements qui puissent répondre à ses critères de placement.

Il y a quelques mois, LE SOLEIL faisait état des difficultés financières rencontrées par la société de commercialisation Socomer propriété à 16,7 % de la SQP. Socomer, rappelle M. Lemay, avait pour objet le financement des inventaires de ses producteurs-membres.

« L'impossibilité de certains membres de Socomer de rembourser à la SQP les montants qui leur ont été avancés, dit-il, conjugée à certaines expériences coûteuses en termes de qualité des produits ou de perception des comptes recevables, ont amené Socomer dans une impasse financière. »

REPÈRES

Le messager des temps modernes

Les compagnies canadiennes sont de plus en plus dépendantes de leurs communications par bélinographe (*fax*) et les utilisent en dehors des heures de transmission les plus économiques.

L'institut Gallup a réalisé en janvier et février, pour le compte de Pitney Bowes Facsimile Systems Division, un sondage qui démontre une croissance « dramatique » du volume de communications par *fax*.

Cinquante-quatre pour 100 des répondants canadiens ont rapporté une augmentation au cours des 12 mois précédents et seulement 4 % ont signalé une diminution.

Chez les 500 compagnies canadiennes du Financial Times, on reçoit 36 documents par jour avec une longueur moyenne de quatre pages.

Dans la même étude on indique aussi une augmentation des documents reçus chez les 500 compagnies américaines de Fortune et chez les 500 compagnies britanniques du Financial Times, avec respectivement 50 et 61 messages d'une longueur moyenne de six pages.

Quant aux expéditions quotidiennes, les compagnies canadiennes interrogées au téléphone les ont estimées à 24 documents de trois pages en moyenne.

Les 40 messages émis chaque jour par les grandes entreprises américaines et britanniques comportent en moyenne trois et cinq pages respectivement.

Dans les grandes firmes canadiennes, 54 % des messages partent ou arrivent par le réseau interurbain, mais jamais aux heures d'utilisation économiques.

Aux États-Unis, 1 % des utilisateurs habituels du *fax* s'en servent aux heures d'interurbain économiques et en Grande-Bretagne cette proportion est de 6 %.

Interrogés sur le moment du jour où ils utilisent leur appareil le plus souvent, 40 % des usagers ont répondu le matin et 26 % l'après-midi.

Pour M. Meredith Fisher, vice-président au marketing chez Pitney Bowes Facsimile Systems Division, l'augmentation constatée est beaucoup plus forte que tout ce qui avait été imaginé.

Il ajoute dans un communiqué que la plupart des entreprises pourraient profiter d'économies allant jusqu'à 2000 $ par appareil avec des installations dotées de modems de pointe réduisant les temps de transmission et d'unités d'impression laser sur papier ordinaire.

À raison de 23 documents par jour (neuf envoyés et 14 reçus), soutient M. Fischer, il est possible de remplacer un *fax* à papier thermique par un appareil de haut de gamme sans coût net supplémentaire.

Chez les répondants canadiens au sondage qui ont dit utiliser encore des appareils à papier thermique, un tiers ont affirmé désirer un appareil à papier ordinaire, recyclable, moins coûteux et plus facile à copier ou à classer.

Selon M. Fischer l'étude démontre que de nombreuses entreprises devraient remplacer leurs appareils.

LOUIS TANGUAY
LE SOLEIL

Le CRIQ a obtenu, en 91-92, 977 contrats de recherche totalisant 14,2 millions $

QUÉBEC — Les travaux confiés au Centre de recherche industriel du Québec au cours de son exercice financier 1991-1992 ont atteint 14,2 millions $ soit une hausse de 8 % par rapport à l'année précédente.

LE SOLEIL

Le président de l'organisme, M. Pierre Coulombe, souligne le fait dans son premier rapport annuel que le CRIQ a obtenu 977 contrats de recherche, une hausse de 15 % malgré l'extrême prudence dont font preuve actuellement les entreprises québécoises. Cela démontre selon lui que le CRIQ a été plus que jamais présent aux côtés des entreprises pour les aider à relever le défi de la compétitivité et de la productivité.

Le secteur de l'information et du transfert de technologie a connu une année remarquable avec une augmentation de ses revenus de 24 % comparativement à 1990-1991. Les services d'industrie information, Banque d'information industrielle, Bureau de normalisation du Québec et transfert de technologie ont ainsi généré des revenus de 2,9 millions $.

Comme il se doit, le CRIQ a porté une attention particulière à la R & D au sein même du centre en investissant 200 000 $ en formation générale de son personnel et 2,2 millions $ pour divers projets d'acquisition de connaissances. Les revenus de l'organisme dans ce secteur se sont chiffrés à 9,7 %, en hausse de 7 %.

Parmi ses principales réalisations de la dernière année, le CRIQ mentionne : participation au développement d'un bras articulé pour le traitement de la fibrose kystique ; unité de climatisation du projet Métro-plus de Bombardier, technique de compostage des écorces, nouvel emballage pour les homards, prototype fonctionnel du train intermodal rail-route, plate-forme minière et système de traçage pour optimiser le débitage des planches selon les commandes des clients.

Premier trimestre de 1992

Pertes de 4,3 millions $ pour BioChem

LAVAL (PC) — BioChem Pharma Inc. a rapporté hier, pour le premier trimestre clos le 30 avril 1992, une perte de 4,9 millions $, ou 0,13 $ par action, comparativement à une perte de 924 000 $, ou 0,03 $ par action, au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les revenus ont atteint 9,7 millions $, soit près du double des 5,1 millions $ réalisés au premier trimestre de l'an dernier.

Le docteur Francesco Bellini, président et chef de la direction, a indiqué dans un communiqué que les dépenses en recherche et développement étaient passées de 1,8 millions $ à 2,9 millionn $, « une augmentation qui provient des projets de recherche sur le sida, sur le cancer, sur les immunomodulateurs et dans le domaine du contrôle de la douleur, ainsi que des projets de développement de vaccins comme le DCT, la poliomyélite et l'influenza fragmenté ».

BioChem affichait par ailleurs au 30 avril 1992 un actif de 104,5 millions $, au regard d'un actif de 53,3 millions $ à la même date, l'an dernier.

La direction de la société pharmaceutique a aussi précisé que la santé financière de l'entreprise était excellente et ne pouvait expliquer l'activité erratique autour de son action.

L'avoir des actionnaires est en effet passé de 39,1 millions $ à 80 millions $ entre les deux périodes de comparaison, a rapporté BioChem.

AVIS DE NOMINATIONS

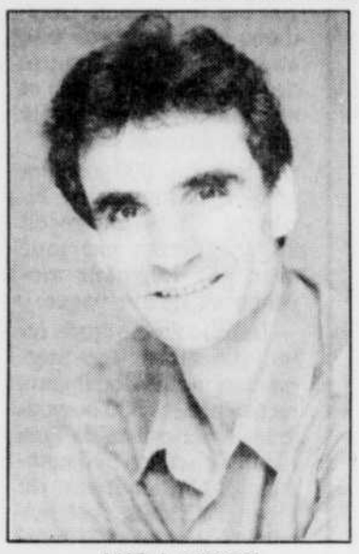

LUC J. AMYOT

VÉRONIQUE GEOFFRION

Le Conseil d'administration de l'École supérieure de danse du Québec et sa Présidente, madame Linda Gauthier, ont le plaisir de vous annoncer les nominations suivantes: monsieur Luc J. Amyot au poste de Directeur artistique et pédagogique et madame Véronique Geoffrion au poste de Directeur administratif et financier.

Monsieur Amyot est diplômé de l'École nationale de ballet (Toronto). Il a été danseur principal au Ballet national du Canada puis au National Ballet of Holland. Monsieur Amyot a enseigné à l'École nationale de ballet et fait de la chorégraphie au Canadian Opera Company, au Ballet national du Canada, à l'École nationale de ballet et au Strauss Festival.

Madame Geoffrion a travaillé pendant plus de 20 ans en gestion administrative et financière dans le domaine des arts et des communications. Elle a également agi à titre de consultante en management et assumé la direction administrative de sociétés culturelles sans but lucratif d'envergure nationale et internationale.

L'École supérieure de danse du Québec, associée aux Grands Ballets Canadiens, propose aux garçons et aux filles une formation professionnelle en ballet classique et une formation académique aux niveaux primaire, secondaire et collégial. L'École est située au 4816, rue Rivard, à Montréal.

(Annonce)

NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE À LA CECQ

LISE DOYON-FORGUES

Le président de la CECQ, monsieur Lucien Flamand, annonce que le Conseil des commissaires de cet organisme a désigné madame Lise Doyon-Forgues au poste de directrice générale.

Détentrice d'un baccalauréat ès arts, d'un baccalauréat en pédagogie et d'un baccalauréat en éducation (option administration scolaire), madame Doyon-Forgues a passé la plus grande partie de sa carrière à la CECQ. Elle y fut directrice adjointe et directrice d'écoles primaires et secondaires comme elle fut directrice adjointe d'un centre de l'éducation des adultes.

Madame Lise Doyon-Forgues succède à monsieur Marc Des Roches qui assurait l'intérim à ce poste depuis août 1991.

À VENDRE

Compagnie d'électricité bien établie dans la région de Québec depuis 14 ans.

- Domaine commercial et industriel.
- Investisseurs sérieux seulement (peu qualifiés si nécessaire).

Faire parvenir vos données au:
2700, boul. Laurier, B-4400
Sainte-Foy, Qc G1V 4K5
Réf: 1022

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLESBOURG

ADRIEN OUELLET

La Chambre de commerce de Charlesbourg est heureuse d'annoncer la nomination de monsieur Adrien Ouellet au poste de président pour l'année 1992-1993.

Monsieur Ouellet est directeur de comptes, Service aux entreprises, pour la Banque Nationale, secteurs Québec, Charlesbourg et Charlevoix.

Toute correspondance devra lui être adressée comme suit :

Chambre de commerce de Charlesbourg
Case postale 7008
Charlesbourg (Québec) G1G 5E1

LES MÉDECINS EN SONT MALADES
(santé et sécurité)

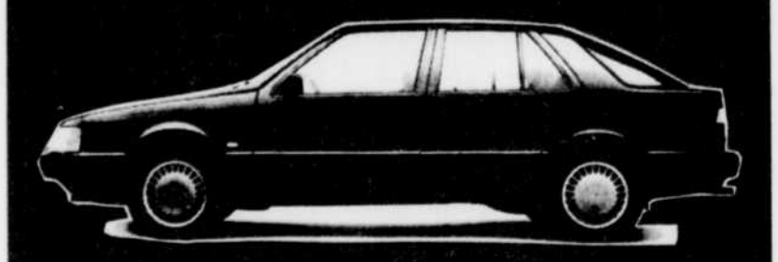

SAAB

LOUEZ UNE SAAB 9000S 92 POUR

499$* par mois

Intérieur recouvert de cuir, climatiseur, lève-vitres à commande électrique, barrures de porte à commande électrique, toit ouvrant à commande électrique.

GARANTIE

3 ans / 60 000 km pare-chocs à pare-chocs et 6 ans / 120 000 km principales composantes

POUR LE CHOIX, LE PRIX, LA QUANTITÉ chez SATURN, SAAB, ISUZU RIVE SUD

4585, boul. de la Rive-Sud, Lévis (418) 835-1888

* Base sur une location de 48 mois, valeur résiduelle garantie, plus un acompte de 5000 $ ou échange équivalent (taxes en sus)

CENTRE D'IMPLANTOLOGIE DENTAIRE DE QUÉBEC

3075, chemin des Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy (Québec) G1W 4X5

Tél. : (418) 657-5510
1-800-465-8787
(sans frais pour le Québec)

Les docteurs Yvan Fortin et Jacques Bernier sont heureux de vous annoncer l'ouverture du premier centre spécialisé en implantologie dentaire "Branemark System" en Amérique du Nord. Il est le deuxième au monde après celui du Dr Branemark en Suède.

Dr Yvan Fortin

- Docteur en médecine dentaire 1979
- Membre de l'Académie canadienne de dentisterie restauratrice 1986
- Cours chirurgical en implantologie Institut Branemark Suède 1989
- Membre de l'Académie américaine d'osséointégration 1991
- Pratique orientée en prostodontie fixe (couronnes et ponts) de 1979 à 1992)

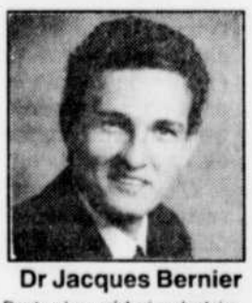

Dr Jacques Bernier

- Doctoral en médecine dentaire 1985
- Membre du Conseil des médecins dentistes Hôpital Jeffery Hale
- Cours chirurgical en implantologie Londres 1990
- Membre de l'Académie américaine d'osséointégration 1991
- Pratique dans les Forces armées canadiennes de 1985 à 1989

Services offerts : Consultation sans frais (sauf pour les radiographies) — Chirurgie d'implantation (implants Branemark seulement) — Prothèses fixes ou amovibles sur implants en remplacement de : • une dent • plusieurs dents • toutes les dents.

Le "Branemark System" est la technique la plus connue et reconnue mondialement pour sa sécurité, son efficacité, son succès incontesté et constitue l'unique méthode préconisée et utilisée au Centre.

Le Centre remet à chaque patient, une attestation d'authenticité Branemark et la garantie de cinq ans de Nobelpharma (distributeur exclusif du "Branemark System").

EN UN CLIN D'OEIL

■ Investir dans le téléphone devient un risque plus élevé

TORONTO — Le Canadian Bond Rating Service a prévenu les investisseurs que l'industrie du téléphone représente maintenant un risque, depuis que le CRTC a ouvert la concurrence dans le secteur des appels interurbains. Le CBRS n'a pas jugé bon d'abaisser la cote de crédit de 13 sociétés téléphoniques, mais a signalé qu'il allait procéder à des révisions à tous les trois mois. L'avenir de ces compagnies, selon lui, est plutôt « négatif ». « Même si les ramifications (de la décision du CRTC) vont mettre plusieurs années à faire surface, a expliqué le CBRS, cette décision va changer de façon permanente la dynamique de l'industrie des télécommunications et imposer des coûts plus élevés aux compagnies de téléphone. »

■ TPS: plus d'heures pour l'information téléphonique

QUÉBEC — Le ministère du Revenu du Québec prolonge de deux heures l'accession à son service de téléphonie : les personnes désireuses d'obtenir de l'information relative à la taxe de vente du Québec ou à la prise en charge par Revenu Québec de l'administration de la TPS peuvent ainsi s'adresser aux services de renseignements fiscaux de 8 h 30 à 18 h 30 au lieu des heures habituelles, 8 h 30 à 16 h 30. Le ministère rappelle que généralement il est plus facile de joindre les personnes-ressources au début de la journée.

■ Deux fêtes régionales lanceront le concours du Mérite agricole

QUÉBEC — Deux fêtes régionales, le 29 août à Saint-Georges de Beauce et le 30 août à Montmagny, marqueront le lancement du concours annuel des entreprises concurrentes à l'intérieur de leur territoire respectif de même que le nom des trois entreprises finalistes au niveau provincial pour chacune des trois catégories du concours. Entretemps, les membres du jury, formé de huit agronomes et de quatre commandeurs du Mérite agricole, entreprendront leur tournée le 29 juin. Au terme de ces visites, le 7 août, ils auront évaluer 81 entreprises agricoles. Sept entreprises se feront la lutte pour la médaille d'or, 23 autres pour la médaille d'argent et 51 pour la médaille de bronze. Une quarantaine d'entreprises proviennent de la région agricole de Québec (rive sud), 19 de la région de Beauce-Appalaches, 12 du Bas-Saint-Laurent et 10 des Bois-Francs. Les lauréats seront connus le 23 septembre.

■ Cuisichef au menu

BEAUPORT —Spécialisée dans la préparation de pâtés et mets cuisinés, Cuisichef au menu, de Beauport, vient de se porter acquéreur, au coût de 500 000 $, d'une usine de fabrication de produits alimentaires dans le parc industriel de Montmagny. L'investissement permettra de produire un volume plus important de mets préparés. Cuisichef maintiendra à Beauport son centre de distribution à Beauport avec ses cinq employés tandis qu'une vingtaine d'employés oeuvreront à Montmagny. Il s'agit également d'une bonne nouvelle pour l'entreprise Emmanuel Coulombe inc., également de Montmagny, qui se chargera de la distribution des produits de Beaumont à Rivière-du-Loup.

■ Le Groupe de loisirs Fletcher sous la protection des tribunaux

Le Groupe de loisirs Fletcher inc., distributeur de vêtements de sport, vient de se placer sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. L'entreprise de Dollard-des-Ormeaux a annoncé hier dans un communiqué qu'elle entend poursuivre jusqu'au 2 octobre un programme de restructuration sous la protection des tribunaux.

■ Instauration d'un cours unique du rouble

MOSCOU — Le vice-ministre des relations économiques extérieures, M. Sergueï Glaziev, a confirmé hier l'instauration d'un cours unique du rouble, déterminé à partir des échanges interbancaires, à partir du 1er juillet. D'autre part, les chefs de gouvernement de la CEI ont adopté hier à Minsk un document sur la zone rouble, qui sera examiné lors du sommet des chefs d'État le 6 juillet à Moscou. Selon ce document, les pays voulant introduire leur propre monnaie en préviendront à l'avance leurs partenaires au sein de la CEI. Ces pays signeront avec la banque centrale de Russie un accord concernant notamment le transfert des roubles, et s'engageront à ne pas limiter la circulation du rouble sur leur territoire avant l'introduction officielle de leur propre monnaie. La banque centrale de Russie déterminera le cours du rouble vis-à-vis des nouvelles monnaies.

■ Michelin prévoit une bonne année en 1992

PARIS — Le groupe Michelin, numéro un mondial du pneu, dans le rouge au cours des deux exercices précédents, s'attend a une très bonne année 1992. Son patron, François Michelin, a déclaré à ses actionnaires réunis en assemblée générale annuelle qu'il s'attendait cette année à des bénéfices « importants ». En 1991, le groupe a enregistré des pertes nettes de plus de 200 millions $. L'année précédente avait été pire, avec des pertes de 1,3 milliard $.

■ Boeing fera produire en Pologne des portes pour son B-757

VARSOVIE — Le constructeur aéronautique américain Boeing a signé jeudi avec l'usine polonaise d'armements WSK Mielec (sud-est) un protocole d'accord sur la production en Pologne des portes pour son moyen-courrier B-757. La signature d'un contrat définitif, dont le montant n'est pas précisé, est prévue en août prochain. Le constructeur polonais WSK Mielec, spécialisé dans le matériel aéronautique, livrera les premières portes à Boeing en novembre 1993. La compagnie polonaise LOT avait choisi l'an dernier Boeing pour remplacer sa flotte d'avions soviétiques. En échange, l'avionneur américain avait offert à la Pologne une large coopération portant notamment sur la production de pièces détachées.

■ Digital va acquérir 10 % du capital d'Olivetti

IVREA — Le constructeur informatique américain Digital Equipment Corp. (DEC) va acquérir 10 % du capital d'Olivetti en trois étapes d'ici 1994, aux termes d'un accord signé jeudi soir entre les deux sociétés, a annoncé hier à Ivrea lors de l'assemblée des actionnaires Carlo De Benedetti, président du groupe informatique italien. Cet accord prévoit que DEC prendra, d'ici 30 à 43 jours, 4,03 % des parts de la CIR (holding financier d'Olivetti) pour 147 millions $ au prix de 7,2 $ par action. Le groupe américain en acquerra autant et au même prix d'ici 1994. De plus, Digital achètera 1,89 % des parts sur le marché.

Le projet de loi ontarien sur l'équité en emploi innove avec des mesures punitives

TORONTO — Le gouvernement de l'Ontario vient de déposer le projet de loi le plus avancé au Canada en matière d'équité en emploi.

par SUZANNE DANSEREAU
de la Presse canadienne

En vertu de ce projet, une entreprise qui ne se plie pas à la loi et refuse d'atteindre un certain objectif en matière d'équité sera passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 50 000 $.

« C'est la première fois au Canada qu'un gouvernement impose une mesure punitive », a constaté hier la conseillère Danielle Hébert, spécialiste de ce dossier à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

De plus, la portée de la loi ontarienne — si elle est adoptée — sera beaucoup plus grande qu'au fédéral ou au Québec.

Car elle touche toutes les entreprises, tant privées que publiques, qui emploient au moins 50 personnes. Selon les calculs du gouvernement ontarien, le projet de loi affecte près de 75 % de la main d'oeuvre en Ontario.

Au gouvernement fédéral, la loi sur l'équité en matière d'emploi ne touche que les entreprises assujetties aux lois fédérales — les entreprises de communications et de transport, par exemple.

Ottawa impose également la loi aux entreprises de 100 employés et plus qui obtiennent des contrats gouvernementaux d'au moins 200 000 $.

Au Québec, on fonctionne sur une base volontaire. Aucune entreprise n'est obligée de mettre sur pied un programme d'accès à l'égalité, sauf celles qui obtiennent un contrat gouvernemental d'au moins 100 000 $ et qui emploient au moins 100 personnes.

Minorités

La loi ontarienne fixe quatre groupes-cibles pour l'établissement des programmes d'accès à l'égalité : les femmes, les minorités visibles, les autochtones et les handicapés. L'Association canadienne-française de l'Ontario aurait voulu que les francophones fassent partie des groupes désignés, mais le gouvernement a estimé qu'ils ne subissaient pas de discrimination systématique. D'autres ont réclamé que les homosexuels soient également inclus.

Le milieu des affaires de l'Ontario s'est toujours opposé à une loi sur l'équité en emploi. Hier, la Chambre de commerce de l'Ontario a répété qu'une telle loi alourdira la paperasse bureaucratique à laquelle doivent se soumettre les entreprises traitant avec le gouvernement.

Michael Wilson conduira la délégation en Russie, en Ukraine et au Kazakhstan.

Délégation canadienne en mission d'affaires en ex-URSS

OTTAWA (AFP) — Deux ministres canadiens vont se rendre dans trois ex-républiques soviétiques à la tête d'une délégation comprenant notamment 55 hommes d'affaires, a annoncé hier le ministère de l'industrie à Ottawa.

M. Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des sciences et de la technologie, et M. Harvie Andre, leader du gouvernement à la Chambre des Communes, ministre d'État, conduiront la délégation qui comprendra également cinq députés, en Russie, en Ukraine et au Kazakhstan du 2 au 11 juillet prochains.

« Nous cherchons à tirer parti de l'accord commercial canado-russe signé par le premier ministre Brian Mulroney et le président Boris Eltsine lors de la visite de ce dernier la semaine dernière au Canada », a indiqué M. Wilson dans un communiqué.

Des déclarations communes de coopération économique seront signées avec la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan. Cette mission d'affaires coïncide avec le sommet du G7 à Munich, au cours duquel les septs pays les plus industrialisés discuteront d'aide économique à ces pays.

En 1991, les exportations canadiennes vers l'ex-URSS ont atteint 1,4 milliard $ canadiens tandis que les investissements sont évalués à 350 000 $.

Romain Pelletier, collaboration spéciale

Travaux aux Cuisines gaspésiennes

Des travaux d'agrandissement et de réaménagement d'un million de dollars sont en cours à l'usine de préparation de charcuterie Les Cuisines gaspésiennes de Matane. Ils seront complétés à la mi-juillet. La superficie aura alors presque doublé. L'entreprise se lancera dans la production de saucisses enrobées de pâte. Cette année, ses 80 employés prépareront 6,5 millions de livres de charcuterie. Les Cuisines gaspésiennes ont bénéficié d'aides financières fédérale et provinciale. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec leur a aussi accordé une subvention jusqu'à concurrence de 60 000 $ pour l'embauche d'une spécialiste pour contrôler la qualité ainsi que pour l'acquisition d'équipements de laboratoire.

La Cour ratifie l'achat du portefeuille d'assurance des Coopérants par AVD

L'Assurance-vie Desjardins a obtenu le dernier feu vert comme acquéreur de la totalité du portefeuille d'assurance individuelle des Coopérants.

LE SOLEIL

Dans un communiqué diffusé hier, M. Richard Fournier a précisé que le juge Clément Trudel de la Cour supérieure du Québec a ratifié jeudi l'achat des 150 000 contrats d'assurance-vie et des 20 000 autres d'assurance accident.

« Ce jugement devrait mettre définitivement fin aux inquiétudes des assurés des Coopérants puisqu'il rend officiel le fait qu'ils sont maintenant des assurés à part entière de l'Assurance-vie Desjardins », a déclaré pour sa part M. Claude Gravel, chef de la direction chez AVD.

Par ailleurs, depuis l'annonce de la transaction en avril, la compagnie dit avoir reçu 3000 appels téléphoniques de titulaires de police d'assurance des Coopérants qui se sont dits très satisfaits du transfert de leur contrat chez AVD. Une recherche commandée à des consultants indépendants a aussi démontré que la très vaste majorité de ces assurés préféraient l'AVD à tous ses concurrents.

La compagnie avait déjà acquis la presque totalité des 250 contrats d'assurance collective couvrant quelque 100 000 assurés sans que l'autorisation du tribunal responsable de la liquidation des Coopérants soit nécessaire.

Le fédéral bonifie son aide financière au secteur minier de l'Est du Québec

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Au risque de déclencher une nouvelle querelle fédérale-provinciale, le gouvernement fédéral s'engagera davantage dans le secteur minier du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

« Je ne peux pas considérer que le programme d'assistance à la prospection minière doit être seulement ce que nous pouvons faire pour la région », a déclaré récemment le député fédéral de Gaspé, le Dr Charles-Eugène Marin, devant une soixantaine de personnes réunies au Gîte du Mont-Albert, à l'occasion du quatrième colloque de l'Association des prospecteurs gaspésiens.

« Selon les offres constitutionnelles qui seront déposées, le secteur minier retournera au Québec », a laissé entendre le député. Puis, sans vouloir être à l'origine d'un autre litige Ottawa-Québec, le député Marin a annoncé que son gouvernement viendra bonifier le programme d'assistance à la prospection minière en ajoutant 650 000 $ à ce dernier. « Il s'agit d'une somme qui sera consacrée à l'exploration d'indices miniers prometteurs. Elle sera disponible dès que le Conseil du Trésor aura signé », a déclaré le député en présence du sous-ministre québécois d'Energie et Ressources, Robert Lamarre. M. Marin a également affirmé que la Commission géologique du Canada déléguera, « pour une période indéterminée », deux géologues canadiens en Gaspésie.

« Nous devons consacrer plus d'argent pour que les bonnes propriétés minières soient mieux explorées », a ajouté le député de Gaspé qui, le 26 octobre, avait demandé à ses homologues québécois la « permission de trouver un montant substantiel pour bonifier le programme. »

Les deux paliers de gouvernement partagent les coûts d'un programme d'assistance à la prospection minière de 6,25 millions $, sur cinq ans, reconduit l'an dernier pour la région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Plus de 300 prospecteurs ont été formés depuis 1984.

Exploration minière

Les participants à ce colloque ont vite établi que seule une découverte majeure permettra d'intéresser les compagnies d'exploration minière au potentiel du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles.

Un travail de promotion de huit indices de belle valeur découverts par les prospecteurs pourrait également intéresser les compagnies d'exploration.

FORTUNE
La corporation financière

ABRI FISCAL

UNE TRÈS BELLE ALTERNATIVE AUX PLACEMENTS EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

1992 MASTER/NCE OIL AND GAS DEVELOPMENT PARTNERSHIP

Offre maximale 25 000 000 $

Le premier critère de sélection d'un investissement de ce genre doit être la qualité du placement. L'aspect fiscal devrait être considéré comme un bonus. De plus, les abris fiscaux deviennent rares suite à plusieurs réformes gouvernementales.

Nous vous proposons de considérer les investissements en pétrole et gaz naturel de l'Ouest Canadien. Nos clients qui en ont profité en sont extrêmement satisfaits. Les rendements prévus sont de l'ordre de 20% par année jusqu'en 2003. De plus, les déductions fiscales sont de 100%.

N'oubliez pas qu'il est très important de diversifier son portefeuille. Investir un pourcentage de son avoir dans des investissements directs en pétrole et en gaz naturel est aussi une excellente police d'assurance pour protéger ses actifs contre une crise pétrolière.

L'investissement minimum pour 1992 MASTER/NCE OIL AND GAS DEVELOPMENT PARTNERSHIP est de 12 500 $. Payable en quatre versements, échelonnés jusqu'au 31 mai 1993.

Vous avez 4% d'escompte à l'achat, si vous souscrivez à la fermeture du 31 juillet 1992.

DES PARTENAIRES DE VALEUR

La corporation financière **Fortune** : courtier en valeurs mobilières de plein excercice membre de la Bourse de Montréal et en réseau avec la société de valeurs First Marathon Limitée. La corporation financière **Fortune**, trois partenaires de valeur : Michel Bell, Lucie Côté, Michel Boily.

Ce matériel ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation à acheter un titre quelconque. Une telle proposition ne peut être faite que par prospectus. Un exemplaire de ce prospectus peut être obtenu auprès de la Corporation financière Fortune.

LA CORPORATION FINANCIÈRE FORTUNE
1165, boul. Lebourgneuf, suite 320, Québec (Québec) G2K 2C9 Tél. : (418) 623-4707 Fax : (418) 623-1278

OCCASION D'AFFAIRES
COMMERCE À VENDRE

Restaurant, 140 places (le seul avec salle de réception dans le secteur), tout équipé (incluant vaisselle), terrain de plus de 40 000 pi ca utilisables. À noter qu'un logement spacieux et luxueux fait partie du bâtiment. Idéal pour couple ou personne avec expérience en restauration.

Possibilité de financement

Si intéressé(e) : Communiquer avec le directeur de la division immobilière au 842-6115.

PRODUITS SHELL CANADA sont à la recherche d'un(e) opérateur(trice) pour un poste d'essence.

AVANTAGES :
— Vous recevrez un programme de formation complet.
— Vous deviendrez membre d'une organisation fière, solide et reconnue mondialement.
— Avoir sa propre entreprise.
— Etc.

EXIGENCES :
Vous devrez :
— Être dynamique
— Avoir de la facilité à communiquer
— Savoir bien gérer du personnel
— Avoir des notions de techniques marchandes
— Avoir des notions de comptabilité
— Investissement initial de 25 000 $ à 50 000 $

Toute expérience dans le commerce de détail serait un atout.

Si vous répondez à tous ces critères, veuillez faire parvenir votre c.v. à l'adresse suivante :

PRODUITS SHELL CANADA
à l'attention de Bernard Fréchette
758, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1G1

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant :
73482460
Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688
Plus de 3 500 points offerts cette semaine dans LE SOLEIL
CLUB Multi points

LE MARCHÉ BOURSIER

Note - La valeur des titres est exprimée en cents sauf lorsque précédé d'un $. A et B = Différencient les classes d'actions ordinaires; F = Actions ordinaires non votantes; O = Actions assujetties à des règlements; Pr = Privilégiées; R = Actions privilégiées, dernier dividende pas encore versé; V = Dividende variable; X = Lot brisé; W = Bon de souscription (warrant).

MONTRÉAL Tendances des 10 derniers jours

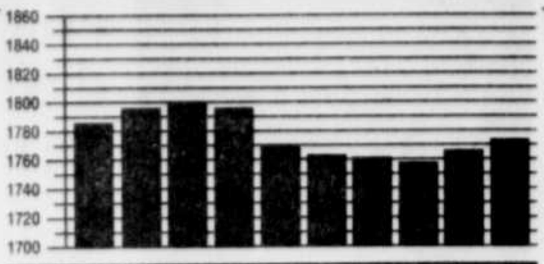

Indice des valeurs industrielles : 1772,45, en hausse de 5,85. Volume des transactions : 7,5 millions d'actions. Titres en hausse : 115. Titres en baisse : 120. Titres inchangés : 112

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
[illegible]					

TORONTO Tendances des 10 derniers jours

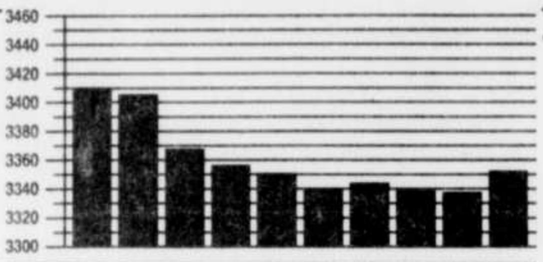

Indice des valeurs industrielles : 3351,33, en hausse de 12,78. Volume des transactions : 25,8 millions d'actions. Titres en hausse : 298. Titres en baisse : 225. Titres inchangés : 276.

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
[illegible]					

FONDS DESJARDINS HYPOTHÈQUES

10,4 %

Trois ans : 11,4 %
Cinq ans : 10,4 %
Dix ans : 12,1 %

Rendement annuel composé, au 31 mai 1992.

Le rendement passé ne donne pas forcément une indication du rendement futur.

Chicoutimi 549-5746 / 1 800 463-9657 • Québec : Charlesbourg 626-2340 / 1 800 463-6230, Sainte-Foy 653-6811 / 1 800 463-4792
Courtage en valeurs mobilières : 1 800 361-5005

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus disponible dans nos succursales seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa.

Fiducie Desjardins
POUR GÉRER L'AVENIR

LES OPTIONS TRANSIGÉES

Cours des options Trans-Canada transigées aux bourses de Montréal et de Toronto. Un contrat d'option est de 100 options.

Titres	Mois d'ex.	Ventes Vol.	Pos. place	Prix fer.	Prix act.
[illegible]					

Total des contrats: 8293
Valeur totale: 213990

LES DIVIDENDES

par La Presse Canadienne

Dividendes corporatif pour vendredi: Trimestriel, a moin d'une autre indication.

Pionner Lifeco Inc.: Ordinaire, 0,65$. Payable le 31 juillet. Inscription le 21 juillet.

LES BÉNÉFICES

par La Presse Canadienne

Biochem Pharma. Inc.: Exercice se terminant le 30 avril: 1992, 4900000$, 0,13$ l'action; 1991, 9240000$, 0,03$ l'action. Revenus: 1992, 9700000$; 1991, 5100000$.

Cimmarron Petroleum Ltée.: Exercice se terminant le 30 avril: 1992, 45000$, 0,01$ l'action; 1991, 564000$, 0,08$ l'action. Revenus: 1992, 15164000$; 1991, 18763000$.

La Banque Nationale veut soutenir davantage les PME et les consommateurs

CHICOUTIMI (PC) — La Banque Nationale entend accroître sa présence dans les régions périphériques du Québec en soutenant davantage les investissements de la petite et moyenne entreprise (PME) et ceux des consommateurs, a affirmé jeudi le président de la BN, M. André Bérard.

« Notre institution financière doit être plus que jamais là où ça compte », a affirmé M. Bérard, selon qui les 16 succursales de la Banque Nationale au Saguenay-Lac-St-Jean font « d'excellentes affaires ».

Le président du conseil et chef de la direction de la BN a ajouté que « là où ça compte », c'est aussi sur les marchés internationaux. « La BN considère à ce chapitre qu'il est important de miser sur les PME, car si le Canada tire son épingle du jeu au plan du libre-échange, cela va passer forcément par ce type d'entreprise ».

M. Bérard a rappelé que la récession qui sévit est sur le point de prendre fin et que la reprise économique sera vraisemblablement lente si l'on en juge par les indicateurs économiques. « L'on estime que le taux de croissance économique de l'après-récession sera de 2,5 à 3 %, soit beaucoup moins qu'en 1982 où le taux de croissance avait été de l'ordre de 5 %. »

Selon M. Bérard, il faudra cependant à l'avenir que les pouvoirs politiques et économiques soient décentralisés afin que les règles du jeu de l'économie s'appliquent au mieux. « Dans toute la mesure du possible, il faut du moins à partir des pouvoirs municipaux abaisser le fardeau fiscal des contribuables. »

Acier Leroux enregistre une baisse de 7 % de son chiffre d'affaires

MONTRÉAL (PC) — Acier Leroux Inc., de Boucherville, a rapporté hier, pour le semestre terminé le 30 avril 1992, une perte de 727 978 $, soit 0,20 $ par action, comparativement à 703 169 $, soit 0,19 $ par action durant la période correspondante de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a atteint 25,3 millions $, au regard de 27,2 millions $ en 1991. C'était une diminution de 7 %. « La récession continue d'exercer de fortes tensions sur les prix de vente de nos produits et la marge bénéficiaire continue de demeurer de 2 à 3 points en deçà de celle existant en 1989 », a souligné la compagnie dans un communiqué. De plus, a-t-elle noté, « la perte au deuxième trimestre n'a été que de 166 100 $ au regard de 323 200 $ l'an dernier. C'est un signe évident qu'un revirement important s'est produit ». Acier Leroux a rappelé l'acquisition récente de La Corporation d'Acier Richler et l'acquisition prochaine de Multifer Inc.

NEW YORK

Tendances des 10 derniers jours

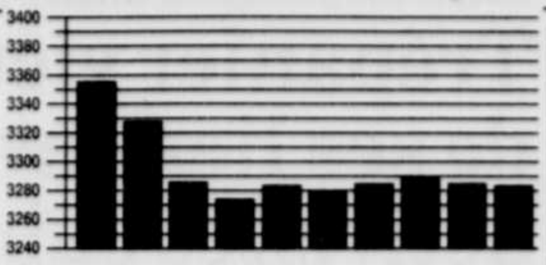

Indice des valeurs industrielles : 3282,41, en baisse de 1,60. Volume des transactions : 150 millions d'actions. Titres en hausse : 848. Titres en baisse : 835. Titres inchangés : 567

Titres	rpb	eb	Ventes '00	haut	bas	fer.	chang.
[illegible]							

LES FONDS MUTUELS

[illegible]

LES OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La valeur des obligations était à la baisse, hier, sur le marché des obligations, où les transactions se sont suivies à un rythme modéré. Le court terme perdait cinq cents. Le moyen terme, les émissions provinciales et corporatives étaient tous en baisse de 20 cents. Le long terme régressait de 15 cents. L'argent au jour le jour était disponible à un taux de 5 5/8 %. RBC Dominion Securities a fourni ces chiffres.

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL	Prix	Rend.	Chang.
Cda 7.00 6Dec93	101.12	6.16	—0.05
Cda 7.5 6Mar94	101.77	6.36	—0.02
Cda 7 15Sep94	101.22	6.29	NC
Cda 9¼ 1Oct94	105.35	6.64	—0.05
Cda 10 1Mar95	107.42	6.90	NC
Cda 8¼ 1Nov95	103.85	6.92	—0.05
Cda 9¼ 1Oct96	106.35	7.46	—0.05
Cda 8¼ 1Mar97	102.90	7.49	—0.05
Cda 7½ 1Jul97	100.25	7.43	—0.05
Cda 9½ 1Oct98	108.20	7.81	—0.05
Cda 9¼ 1Dec99	107.15	7.95	—0.05
Cda 9½ 1Oct01	107.32	8.34	—0.05
Cda 9¾ 1Dec01	109.25	8.31	—0.05
Cda 8½ 1Apr02	102.30	8.15	—0.05
Cda 10 1May02	110.32	8.43	—0.05
Cda 11¾ 1Feb03	120.87	8.68	+0.05
Cda 10¼ 1Feb04	111.90	8.60	—0.05
Cda 10 1Jun08	109.75	8.84	—0.05
Cda 9½ 1Jun10	106.05	8.82	—0.05
Cda 9 1Mar11	102.35	8.74	—0.05
Cda 10¼ 15Mar14	112.05	8.97	—0.05
Cda 10½ 15Mar21	114.80	9.04	—0.05
Cda 9¾ 1Jun21	108.40	8.93	—0.05
Cda 9¼ 1Jun22	104.45	8.82	—0.05

PROVINCES	Prix	Rend.	Chang.
Alta 9¼ 8May98	107.47	8.11	—0.05
Alta 10¾ 22Aug01	110.00	8.64	—0.10
B.C. 9 9Jan 02	102.17	8.65	—0.20
B.C. 9.50 9Jun22	100.97	9.40	—0.05
Hy Que 9¼ 2Dec96	104.52	8.00	—0.05
Hy Que 10.88 25Jul01	111.07	9.05	—0.05
Hy Que 11 15Aug20	111.62	9.77	—0.15
Hy Que 10½ 15Oct21	107.02	9.76	—0.15
Man 9¼ 21May97	105.22	7.93	NC
Man 10½ 5Mar31	109.45	9.56	—0.05
N.B. 8¾ 16Jun97	103.25	7.94	—0.05
N.B. 9.13 1Apr02	102.55	9.72	—0.15
N.B. 10.13 31Oct11	105.17	9.53	+0.05
Nfld 10.13 22Nov14	101.32	9.97	+0.65
NS 9.60 30Jan22	98.85	9.71	—0.05
Ont H 10 8Dec94	106.50	7.03	—0.05
Ont H 10⅛ 8Jan96	109.70	7.66	—0.05
Ont H 9.63 3Aug99	106.37	8.41	NC
Ont H 10 19Mar01	107.27	8.78	—0.10
Ont H 8.63 6Feb02	99.27	8.73	—0.10
Ont H 9.00 24Jun02	101.40	8.78	—0.10
Ont H 10.13 15Oct21	105.72	9.53	+0.10
Ont 8.75 16Apr97	103.22	7.92	NC
PEI 9¾ 30Apr02	104.57	9.03	—0.15
PEI 11 19Sep11	109.65	9.86	+0.05
Que 8.50 10Feb97	101.72	8.04	—0.05
Que 10.25 7Feb98	108.32	8.39	—0.05
Que 10.25 15Oct01	107.25	9.07	—0.05
Sask 8.13 4Feb97	99.77	8.18	NC
Sask 9.60 4Feb22	96.95	9.91	—0.05
TorMet 10.38 4Sep01	108.90	8.92	—0.10

SOCIÉTÉS	Prix	Rend.	Chang.
Bell 9.5 15Jun02	104.62	8.79	NC
Bell 10.35 15Dec09	106.87	9.53	—0.12
Bell 9.7 15Dec32	101.25	9.57	—0.12
Bell Cda Ent 9.00 28Aug97	104.00	8.03	NC
BC T 9.15 8Apr02	103.25	8.64	NC
BC T 9.65 8Apr22	100.50	9.59	—0.12
Cons G 10.80 15Apr11	109.12	9.72	—0.12
Cdn Pac 10½ 30Apr01	106.37	9.41	NC
C Utl 9.92 1Apr22	103.12	9.59	—0.12
Cdn Occ Pet 8.40 30Jan97	100.25	8.33	NC
Eaton Cr Crd 9.55 2Jun97	104.00	9.53	—0.12
Imp O 9.88 15Dec99	106.37	8.69	—0.12
Imasco 9.85 22Apr02	104.87	9.08	NC
J Labbat 9.25 6Mar02	101.85	8.95	—0.12
Mar Tel+Tel 9.90 1May97	106.87	8.14	NC
Ryl Bank 10.50 1Mar02	108.45	9.15	NC
TD Bank 9.10	103.00	8.33	—0.12
Thomson Corp 9.15 2Dec98	103.50	8.42	—0.12
Seagram 9 15Dec98	103.37	8.31	NC

LES CÉRÉALES

CHICAGO (PC) — La valeur des contrats à termes de céréales était variable, hier, sur le marché des matières premières de Chicago.

Le blé pour les livraisons de juillet a perdu un cent à 3,48¼$; le maïs était en hausse de ½ cent à 2,54$ le boisseau; l'avoine a perdue 1¼ cent pour se fixer à 1,31¼$; les oléagineuses clôturaient inchangées à 6,08$ le boisseau (en Dollars américains).

WINNIPEG (PC) — La valeur des contrats à termes de céréales était variable, hier, sur le marché des matières premières de Winnipeg.

L'avoine était à la baisse de 1,90$ et juillet cotait à 110,10$ en fermeture.

Les prix du blé étaient à la baisse de 0,10$. Les livraisons de juillet cotaient à 98,50$.

L'orge fermait à la baisse de 60 cents. Les livraisons de juillet s'établissaient à 86,20$.

L'orge de l'Ouest canadien était à la hausse de 0,60$ et août fermait à 100,00$.

Les cours du canola étaient en hausse de 1,30$. Juin s'emportait à 298,20$.

Le lin était à la hausse de 1,20$ et juillet fermait moyennant 215,00$ la tonne.

Le seigle était à la baisse de 1,50$. Juillet clôturait à 107,50$.

Des 133540 tonnes vendues, il y avait 9060 tonnes de lin, 91560 tonnes de canola, 12460 tonnes d'orge, 940 tonnes d'orge de l'ouest, 3140 tonnes d'avoine, 14000 tonnes de blé et 2380 tonnes de seigle.

■ Micropropagation «in vitro» de plants de géraniums

QUÉBEC — La mise en place d'un laboratoire en vue du développement d'un procédé de micropropagation « in vitro » de plants de géraniums éprouvés et acclimatés par la firme Phytoclone inc. entraînera des dépenses de l'ordre de 200 280 $ réparties sur une période de trois ans. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation fournira une aide de 100 140 $ afin de favoriser la réalisation de ce projet. L'entreprise Phytoclone entend appliquer la culture « in vitro » à la production de potées fleuries et de plantes vertes de façon à acquérir une certaine autonomie d'approvisionnement pour le Québec.

LES DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis hier par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Produits concentrés (sac de 20 kg): lait écrémé en poudre, pulvérisé: 3,34$ le kg; pour bétail: ----- le kg; poudre de babeurre, pulvérisé: 2,64$ le kg; pour bétail: ----- le kg; poudre de lactosérum, pulvérisé: 0,59$; pour bétail: 0,47$ le kg.

Fromage cheddar au kg, première catégorie, blanc: 5,535$; première cat., coloré: 5,542$.

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kg: 5,331$; prix du gros au détaillant: 5,57$.

Oeufs: prix de gros aux détaillants à Montréal, en carton de 12, A-extra-gros: 1,478$; A-gros: 1,456$; A-moyens: 1,396$; A-petits: 0,954$.

Prix payés aux producteurs d'oeufs au Québec: A-extra-gros: 1,13$; A-gros: 1,13$; A-moyens: 1,07$; A-petits: 0,63$.

Prix payés aux producteurs d'oeufs en Ontario: A-extra-gros: 1,11$; A-gros: 1,11$; A-moyens: 1,00$; A-petits: 0,58$.

Prix du poulet pour la semaine du 22 juin, 1992: 1,14$ pour le Québec et l'Ontario.

Pommes de terre (prix du grossiste au détaillant, marché de Montréal): Québec, brossées: 6,00$ le sac de 50 lb, extra-grosses. Québec, lavées: 6,00-6,55$ le sac de 50 lb; 2,70$ le sac de 20 lb; 1,32$ le sac de 10 lb; extra-grosses: 6,85-7,25$ le sac de 50 lb; 8,25-8,50$ le carton de 10 x 5; 7,15$ le carton de 5 x 10. Ile-du-prince-Edouard, brossées: 6,05-6,40$ le sac de 50 lb; 2,55-2,85$ le sac de 20 lb; 1,33-1,39$ le sac de 10 lb; extra-grosses: 7,60$ le sac de 50 lb; 9,05-10,35$ le carton de 10 x 5; 8,75-9,05$ le carton de 5 x 10. Québec, rouge-lavées: 7,70$ le sac de 50 lb; 8,50-10,45$ le carton de 10 x 5; 9,05$ le carton de 5 x 10.

LES TITRES AU COMPTOIR

TORONTO — Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

Titres		Vol.	Haut	Bas	Fer.	Chan.
Avl	Infor	3000	175	125	125	+25
Advantex		20650	210	170	210	
Agf	Partner	700	$58½	55	55	+3
Air	System	30500	125	100	100	
Ansil	Res	200	57	57	57	—5
Aronos	M	5000	40	40	40	
Baitex	M	7250	100	100	100	
Belteco	Hld	2000	52	52	52	
Bioniche		14500	100	90	90	—10
Blk	Gregor	20000	6	5	6	
Canmine		37000	24	20	20	
[illegible]						
Total	Volume:					1,447,226

LES FRUITS ET LÉGUMES

MONTREAL (PC) — Voici les prix des fruits et légumes du Québec vendus par les grossistes, hier, dans la région de Montréal:

Fruits

Fraise, Qué.:14,50-15,25 $ ctn de 12 casseaux
Pommes Cortland, Qué.: 16,50 $ le boisseau
Pommes Cortland, Qué.: 16,50 $ le cello de 8x5 lb
Pommes Empire, Qué.: 20,95 $ le cello de 12x3 lb
Pommes McIntosh, Qué.: 15,85 $ le boisseau
Pommes McIntosh, Qué.: 17,10-19,80 $ le cello 12x3 lb
Pommes McIntosh, Qué.: 17,00 $ le cello 8x5 lb
Pommes McIntosh, Qué.: 20,75-24,00 $ 120 lb
Pommes Spartan, Qué.: 17,00-19,35 $ le cello 12x3 lb
Pommes Lobo, Qué.: 19,50 $ le ctn de 8x5 lb
Tomates rouge hydro Qué.: 8,50-10,55 $ ctn de 10 lb
Tomates roses Hydro Qué.: 7,75 $ le panier de 8 lb

Légumes

Asperges, Qué.: 33,10-35,50 $ ctn 20 lb
Brocolie, Qué.: 15,65 $ ctn de 15 lb
Carottes,Qué.: 17,00 $ le sac de 24x2 lb
Carottes,Qué.: 17,00 $ le sac de 10x5 lb
Chicorée, Qué.: 9,00-11,90 $ le ctn de 12
Chou rouge Qué.: 8,75 $ ctn 50 lb
Chou vert Qué.: 8,75-9,00 $ le ctn de 40 lb
Concombre Qué.: 9,50-11,60 $ ctn de 24
Concombre Qué. large: 8,50-9,45 $ ctn de 12
Concombre Qué. moy: 7,25-8,25 $ ctn de 12
Concombre Qué. petit: 5,85 $ ctn de 12
Endives Qué.: 8,00 $ ctn 12 lb
Escaroles, Qué.: 9,00-11,25 $ le ctn de 12
Epinards, Qué.: 8,00 $ le ctn de 6 douz.
Epinards, Qué.: 7,45-9,70 $ le cello de 12X10
Germe de haricot Qué.: 10,45-10,90 $ ctn 30 lb
Germe de haricot Qué.: 5,10-5,30 $ s. 10 lb
Laitue De Serre Boston, Qué.: 9,00-10,50 $ ctn 12
Laitue Boston Qué.: 6,70-7,50 $ le ctn de 16
Laitue Boston Butter Head Qué.: 6,70-8,95 $ le ctn de 16
Laitue en feuille Qué.: 5,20-6,75 $ le ctn de 24
Laitue en pomme Qué.: 8,75-9,00 $ le ctn de 18
Laitue en pomme Qué.: 11,00-11,95 $ le ctn de 24
Laitue romaine Qué.: 6,50-7,95 $ le ctn de 24
Laitue hydro Qué.: 9,00-11,25 $ ctn 12
Oignon jaune Qué.: bouillir: 1,75 $ le sac de 10 lb
Oignon jaune Qué.: 13,50-15,60 $ s. 24x2 lb
Oignon jaune Qué.: 13,50-15,60 $ s. 10x5 lb
Oignon jaune Qué. moy.: 12,65-14,00 $ s. 50 lb
Oignon jaune Qué. ex-gr: 12,65-14,00 $ s. 50 lb
Oignon vert Qué. glacé: 14,75-16,80 $ le ctn de 4 douz.
Oignon vert Qué. rég.: 10,00 $ le ctn de 3 douz.
Pissenlit, Qué.: 11,50 $ le ctn de 18
Pois, Qué.: 30,50 $ le ctn de 10lb
Radis, Qué.: 6,70-8,25 $ le ctn de 3 douzaines
Radis, Qué.: 8,50-11,15 $ le ctn de 4 douzaines
Radis, Qué.: 5,40-6,30 $ le ctn de 30 x 6 oz et 14 x 1 lb
Rhubarbe, Qué: 15,10 $ le ctn de 16 lb
Rhubarbe, Qué: 2,60 $ la botte de 13x3
Rutabaga Qué. moy.: 13,20-13,85 $ s. 50 lb
Rutabaga Qué. gr.: 6,55 $ s. 50 lb

Divers

Miel blanc crem. Qué. no 1: 13,65 $ 12x250 gr
Miel blanc crem. Qué. no 1: 24,75 $ 12x500 gr
Miel blanc liq. Qué.: 25,75 $ 12x500 gr
Miel blanc liq. Qué.: 27,40 $ 24x250 gr
Miel blanc liq. Qué.: 47,95 $ 12x1 kg

Ce rapport est préparé à partir de données fournies par Agriculture Canada.

LES MONNAIES

TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis vendredi par la Banque de Montréal. Les cotes sont en devise canadienne. Les taux sont qualifiés de nominaux car ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel.

AfriqueduSud(rand)	0,4527
Alle.(mark)	0,7776
ArabieSaoudite(rial)	0,3299
Australie(dollar)	0,9312
Autriche(schilling)	0,1142
Bahamas(dollar)	1,2125
Bahrein(dinar)	3,1684
Barbade(dollar)	0,6216
Belgique(franccnv)	0.038790
Bermudes(dollar)	1,2125
Bresil(crusado)	0,000377
x-Bulgarie(lev)	0,06778
Caraibes(dollar)	0,4432
x-CEI(rouble)	0,01410
Chine(renminbi)	0,2274
x-Colombie(peso)	0,00181
Coree(won)	0,001509
Danemark(couronne)	0,2090
E.A.U.(dirham)	0,3252
Espagne(peseta)	0,01280
Etats-Unis(dollar)	1,1939
Fiji(dollar)	0,8452
Finlande(mark)	0,2941
France(franc)	0,2314
Grece(drachme)	0,0066
Guyane(dollar)	0,01030
HongKong(dollar)	0,1596
Hongrie(forint)	0,01525
Inde(roupie)	0,0452
Indonesie(rupiah)	0,000617
Irak(dinar)	3,7363
Irlande(livre)	2,1375
Israel(nouveaushekel)	0,4840
Italie(lire)	0,001062
Jamaique(dollar)	0,0592
Japon(yen)	0,00950
Kenya(shilling)	0,03720
Koweit(dinar)	4,2838
Liban(livre)	0,000675
Malaysia(ringget)	0,4921
Mexique(peso)	0,000442
Norvege(courone)	0,2047
Nlle-Zelande(dollar)	0,6827
Pakistan(roupie)	0,0513
Pays-Bas(florin)	0,7113
Philippines(peso)	0,0469
x-Pologne(zloty)	0,000087
Portugal(escudo)	0,009730
x-Roumanie(leu)	0,005303
Royaume-Uni(livre)	2,2618
Singapour(dollar)	0,7604
Suede(couronne)	0,2218
Suisse(franc)	0,8874
Taiwan(dollar)	0,04867
Tanzanie(shilling)	0,0046
Thailande(baht)	0,4720
Trinite-Tobago(dollar)	0,2926
Turquie(livre)	0,000414
Venezuela(bolivar)	0,01813
Yougoslavie(dinar)	0,03801

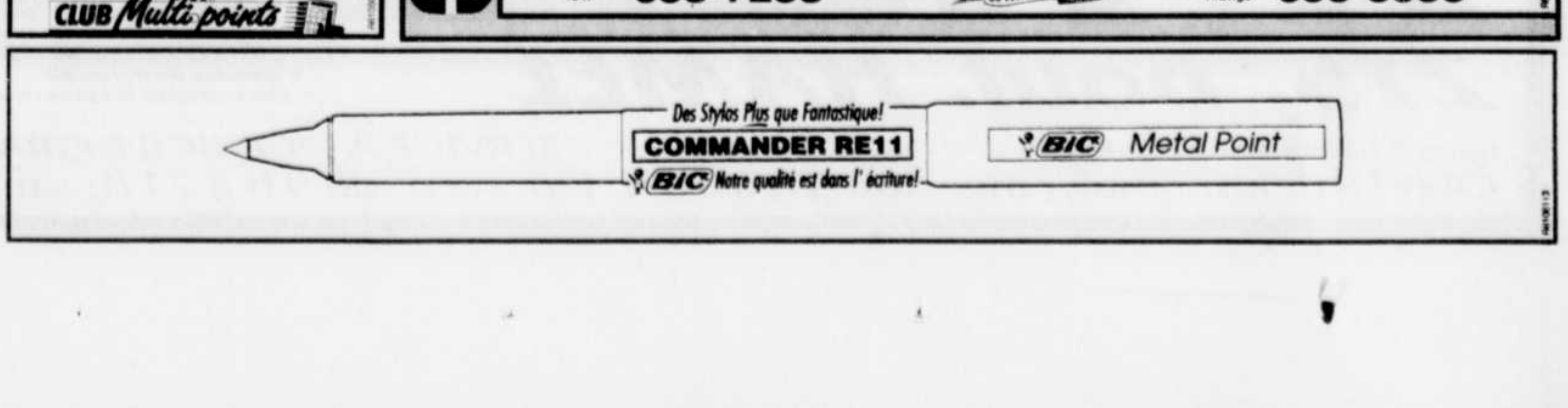

Le procès des 34 Mohawks

L'inculpation serait un message contre l'usage d'armes, selon la couronne

MONTRÉAL — Soulignant que ce n'était pas l'endroit, au Canada, pour régler ses différends avec des armes à feu, l'avocat de la couronne a demandé à un jury de huit hommes et de quatre femmes, hier, de trouver 34 Mohawks coupables d'entrave au travail des policiers et de participation à une émeute.

par SANDRA RUBIN
de la Presse canadienne

« Si vous les acquittez, a déclaré Me Jean-Pierre Boyer, vous allez ouvrir la porte à la confusion, à l'anarchie, aux armes à feu et au danger. »

La plaidoirie de Me Boyer faisait suite à celle de l'avocat de la défense, la veille. Elle sera suivie, lundi, des directives en droit que le juge Louis Tannenbaum donnera aux jurés. Puis, ce sera les délibérations et le verdict.

« Pouvez-vous imaginer, a demandé l'avocat de la couronne, quel message serait transmis au reste du monde si vous les acquittiez ? Venez au Canada si vous avez une querelle avec votre voisin. Apportez vos armes. L'affaire va se régler en dehors des tribunaux.

« J'espère sincèrement qu'il n'y a pas de place, dans notre pays, pour de tels affrontements. Il ne pourrait pas y avoir de démocratie si nous les laissions se produire. »

Certains des 34 autochtones sont également accusés de possession d'armes à feu dans un but dangereux pour la sécurité publique.

Yougoslavie

Me Boyer a rappelé aux jurés qu'il ne s'agissait pas d'un procès politique. Il faisait allusion aux remarques de l'avocat de la défense, qui a dépeint les Mohawks comme des opprimés, qui ont toutes les raisons de se méfier des gouvernements d'Ottawa et de Québec.

« Ils disent que l'histoire a été injuste à leur égard, a déclaré Me Boyer. Je suis d'accord. Mais nous sommes devant une cour de justice. Ce n'est pas l'endroit.

« Il y a des négociations en cours et (le chef de l'Assemblée des premières nations) Ovide Mercredi y participe. De sorte que, petit à petit, on s'en occupe. »

Sylvie Roy servirait de bouc émissaire, craint sa mère

ROME — La mère de la Québécoise Sylvie Roy a exprimé la crainte, hier, que sa fille ne serve de « bouc émissaire pour des personnes intouchables », au cours de son procès pour trafic d'héroïne, qui débute aujourd'hui à Rome.

par ELLIN BESSNER
de la Presse canadienne

« Il y a peut-être des personnages importants derrière toute cette affaire », a déclaré Micheline Lévesque, qui est arrivée dans la capitale italienne pour appuyer sa fille, âgée de 32 ans.

Micheline et sa soeur, Laurence, ont elles-mêmes été accusées, en 1986, après que les douaniers de l'aéroport Fiumicino eurent trouvé près de cinq kilos d'héroïne dans leurs bagages.

Il a été révélé, au cours du procès, que les valises en question leur avaient été données en cadeau par Sylvie Roy, contre qui pesait, depuis ce temps, un mandat d'arrestation. Un autre mandat fut levé contre un certain André Ghanime, 42 ans.

Sylvie fut arrêtée en Belgique, en novembre 1991, au moment où elle effectuait son premier voyage comme membre du personnel de bord d'un avion de Nationair. Quant à Ghanime, on le cherche toujours.

Mafia

Sylvie a été extradée en Italie en avril et elle attend son procès, depuis ce temps, dans une prison de Rome.

Quant aux soeurs Lévesque, elles ont été acquittées et le tribunal a même ordonné qu'une indemnité financière, dont le montant reste à déterminer, leur soit versée.

« Nous pensions que toute cette affaire était finie », ont déclaré Micheline et Laurence après l'arrestation de Sylvie.

Le Parlement italien a adopté une loi, à cette occasion, pour aider les procureurs à faire condamner les mafiosi. Cette loi permet d'accepter comme preuve à un nouveau procès toute preuve ou tout témoignage à un ancien procès.

Selon un groupe d'amis

Trépanier victime de ses liens avec des activistes cubains

MONTRÉAL — Un groupe généralement favorable au régime castriste, Carrefour culturel d'amitié Québec-Cuba, estime que le Montréalais Jean-Guy Trépanier, arrêté mercredi à La Havane, a été « victime de ses liens avec des activistes d'origine cubaine vivant à Montréal et agissant pour le compte d'organisations anti-castristes de Miami ».

par ROLLANDE PARENT
de la Presse canadienne

Dans un communiqué émis hier, la quinzaine de Latino-Américains et Québécois membres de ce groupe fait valoir que la Fondation cubano-américaine de Jorge Mas Canosa, dont l'assistant à la réalisation à Télé-Métropole transportait le matériel de propagande, cherche à obtenir l'annexion de Cuba aux États-Unis.

« M. Mas Canosa a toujours été lié de près à l'extrême-droite américaine et aux secteurs les plus réactionnaires du gouvernement des États-Unis », indique le communiqué.

Le communiqué soutient que parmi les proches partenaires d'un des instigateurs du voyage de M. Trépanier, se trouve un collaborateur de M. Maximo Morales, ex-chef du groupe Cuba Independiente y Democratica, appréhendé le 2 décembre 1990 après une des plus grosses saisies de cocaïne de l'histoire de Montréal, 15 kilos d'une valeur de 80 millions $.

« M. Morales avait notamment fait valoir ses contacts avec les milieux anti-castristes de Miami pour établir à Montréal et à Toronto ce que la police avait décrit comme le plus vaste réseau de trafiquants à avoir fonctionné sur le territoire canadien », peut-on lire dans le communiqué.

Carrefour culturel d'amitié Québec-Cuba souhaite que les autorités cubaines tiendront compte du fait que M. Trépanier « a pu agir de bonne foi en étant victime de personnes qui ont choisi de le pousser à poser des gestes qu'elles savaient d'un caractère périlleux ».

Du côté du ministère des Affaires extérieures à Ottawa, la porte-parole Nicole Martel a précisé que selon les informations de l'ambassade canadienne à La Havane, Jean-Guy Trépanier est toujours au centre de détention du service cubain de l'immigration et qu'aucune accusation n'a encore été déposée contre lui.

Les conditions physiques de détention ne posent pas de problèmes, a ajouté la porte-parole.

Quant au père de Jean-Guy Trépanier, Normand, un septuagénaire, il a quitté jeudi sa maison de Chicoutimi pour se rendre chez sa fille à Québec afin de discuter avec elle de la conduite à tenir.

« J'ai appris l'arrestation de Jean-Guy en téléphonant à ma fille. Je n'avais pas écouté la radio de toute la journée », a-t-il expliqué hier en interview téléphonique.

« Je suis très inquiet. Je ne suis au courant de rien. Je ne lui ai pas parlé. On ne peut pas le joindre. Le consulat ne peut lui parler qu'une fois par jour, c'est ce qu'on nous dit », a-t-il ajouté.

Le prix du timbre-poste pourrait passer à 43¢ en janvier

OTTAWA (PC) — La Société canadienne des postes veut augmenter d'un cent le prix de base d'un timbre-poste, qui passerait ainsi à 43 cents à compter du 1er janvier prochain.

La société de la couronne a fait savoir hier qu'elle compte également relever le prix de base du timbre vers les États-Unis d'un cent à 49 cents, et de deux cents le prix de base du timbre international, qui atteindrait 86 cents.

Ces modifications requièrent l'approbation du conseil des ministres.

Si on ajoute la TPS de 7 % au taux de base, il en coûterait 46 cents pour poster une lettre en courrier de première classe au Canada, 52 cents pour le courrier à destination des États-Unis et 92 cents pour un envoi ailleurs à l'étranger.

Postes Canada, qui vient de subir une perte de 130 millions $ pour le dernier exercice financier, a indiqué qu'elle a soumis ses propositions tarifaires pour publication dans la Gazette du Canada d'aujourd'hui. La plupart des tarifs sont réglementés par le cabinet, d'autres, qui concernent habituellement la clientèle d'affaires, ne sont pas réglementés.

Parmi les autres modifications annoncées hier, de bonnes et de mauvaises nouvelles : à compter du 1er janvier, il en coûtera 12,50 $ au lieu de 16 $ pour faire suivre son courrier lors d'un déménagement dans une autre ville du Canada. Mais dans le cas d'un déménagement local, il en coûterait 12,50 $ au lieu de 10,70 $, et la facture passerait de 16 $ à 20 $ pour un déménagement à l'étranger. À ces prix s'ajoute, bien entendu, la TPS.

TI-FRÈRE ...C'EST TON STYLE

LA PEINTURE EST GRATUITE !!!*

C'EST INCROYABLE ! ! ! TI-FRÈRE vous offre GRATUITEMENT * 4 litres de peinture latex semi-lustré d'intérieur avec tout achat * dans L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION... Faites vite, l'offre se termine bientôt.

VENTE DE COUVRE-PLANCHERS

GARANTIE DU MEILLEUR PRIX
SI VOUS TROUVEZ MEILLEURS PRIX NOUS VOUS REMETTRONS LA DIFFÉRENCE PLUS 10% DE LA DIFFÉRENCE.

Un choix extraordinaire !

TAPIS GAZON — Largeur 6'' ou 12''. Profitez de notre vente déménagement ! À partir de 3,99 v ca

TAPIS COMMERCIAL — 100% polypropylène, envers de mousse, très facile à poser, plusieurs couleurs en stock. Prix Ti-Frère 3,99 v ca

PRÉLART SANS CIRAGE — DOMCO, ARMSTRONG, MANNINGTON, TARGETT. Les meilleurs marques aux motifs que vous recherchez. À partir de 4,99 v ca

TAPIS VELOUTÉ — 100% nylon, envers de jute, traité contre les taches. Une offre exceptionnelle ! Super réduction de 40%

VENTE DE STORES — Nous fabriquons nos stores verticaux sur place en un rien de temps !

STORES VERTICAUX EN ALUMINIUM ET PVC — Plus de 50 couleurs disponibles, lamelles 2'' et 3½'', toutes les grandeurs. Réduits de 10% à 50%

TUILES — Préencollées, prêtes à être installées, se posent facilement en quelques minutes. À partir de 49¢ pi ca

CÉRAMIQUE POUR LES MURS — À partir de 99¢ pi ca

CÉRAMIQUE POUR LES PLANCHERS — À partir de 1,39 pi ca

VENTE DE LITERIE — Et ce n'est pas fini !

TOILE À ROULEAU — Très opaque, installation simple, toujours très utile. 10% de rabais

STORES VERTICAUX EN TISSU — 75'' x 84'', tringle garantie à vie, choix de couleurs et de textures. Prix inégalé 29,99

DOUILLETTES — Lavables et séchables à la machine, tissus infroissables, garniture 100% fibre de polyester. À partir de 19,99 (lit une place)

RIDEAUX DE DOUCHE EN VINYLE AVEC CROCHETS ASSORTIS — 70'' x 72'', 15 différents modèles en stock. Une aubaine 5,99

SOLDE DE DOUILLETTES * — De marques Lawrence et Sheftex, lavables à la machine, 50% coton, 50% polyester. En réduction de 50% * (marchandise sélectionnée)

SERVIETTES À MAIN, DE BAIN ET DÉBARBOUILLETTES — De marque DOMAY, 100% coton. À partir de seulement 1,69

STORES VERTICAUX EN VINYLE DE MARQUE OLYMPIQUE — Grandeur 75'' x 84'', lamelles 3½'', tringles de qualité supérieure, cantonnière incluse. Prix d'aubaine 49,99

STORES ÉCONO — 72'' x 84'', lamelles 3½'', blanc, gris et ivoire. Idéals pour porte-fenêtre. Meilleur prix en ville 39,99

CADRES ET REPRODUCTIONS — Laminés ou vitrés, des styles pour tous les goûts. À partir de 4,99

VENTILATEUR — 42'' de diamètre, 4 pales unies, contrôle à chaîne, 3 vitesses, réversible, 1 an de garantie. Prix courant : 49,99 $ Super prix Ti-Frère 39,99

PEINTURE TI-FRÈRE — Latex semi-lustré blanc, facile d'utilisation. Le meilleur rapport qualité-prix. Prix de déménagement 17,49 les 4 litres

LIQUIDATION DE TAPISSERIE PRÉENCOLLÉE ET LAVABLE — À partir de 4,99 rouleau double

TAPISSERIE IMITATION DE CÉRAMIQUE — Idéale pour cuisine et salle de bains. Faite entièrement de vinyle. Prix Ti-Frère 15,99 rouleau double

* Achat minimal 200 $, marchandises en stock seulement

TI-FRÈRE — L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

• Conseillers en décoration professionnelle
• Installation garantie faite par des experts
• Service de livraison
• Les marques les plus reconnues

215, boul. HAMEL
(face à l'hôpital Christ-Roi)
SERVICE À DOMICILE GRATUIT 681-6023
OUVERT : lun., mar., mer., de 9 h à 18 h; jeu., ven. de 9 h à 21 h; sam. de 9 h à 17 h.

LE MONDE

Yitzhak Rabin, dont la victoire aux élections législatives a été officiellement confirmée hier, a prédit qu'il pourrait en arriver à un accord avec les Palestiniens des territoires occupés.

AFP

Rabin croit à un accord avec les Palestiniens d'ici un an

TEL-AVIV (AFP, Reuter) — Le futur premier ministre israélien Yitzhak Rabin a affirmé hier qu'il parviendrait d'ici un an à un accord sur l'autonomie des Palestiniens.

« Je crois que nous pouvons arriver à un accord dans moins d'un an, disons entre neuf et 12 mois. Je ne veux pas préciser ce qui pourrait être proposé aux Palestiniens », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Tel-Aviv.

Il a souhaité que les Palestiniens de la Cisjordanie et de la bande de Gaza occupées tiennent des élections générales pour désigner leurs représentants à une instance administrative.

« Ils disposeront ainsi d'un pouvoir politique plus important. Je pense que la majorité d'entre eux sont plus intéressés de parvenir à un accord avec nous que les Palestiniens de l'étranger. Les négociations se poursuivront dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient », a-t-il dit.

Selon Rabin, « l'autonomie permettra aux Palestiniens de gérer toutes les affaires les concernant, hormis les questions de Défense et de diplomatie ».

« Nos interlocuteurs sont les Palestiniens des territoires (occupés), et peu m'importe avec qui ils se concertent », a-t-il ajouté en faisant allusion aux récentes rencontres des membres de la délégation palestinienne avec des dirigeants de l'OLP.

Le chef du parti travailliste, qui a mis fin mardi à 15 ans de pouvoir du Likoud, a aussi indiqué qu'il entend geler la construction dans les implantations « politiques ».

« Nous supprimerons tous les avantages gouvernementaux dont les colons profitaient par exemple par rapport aux habitants de Tel-Aviv », a-t-il indiqué, ajoutant que les informations sur la construction de milliers de maisons juives dans les territoires étaient fortement exagérées.

Toutefois, Robin a promis de réprimer d'une maine de fer les actes de violence des Palestiniens.

Défi des colons

Par ailleurs, lançant un défi au futur premier ministre, un porte-parole des colons, Uri Ariel, a annoncé qu'une trentaine d'implantations israéliennes dans les territoires occupés seront aggrandies avant la fin de l'été.

Rabin ne « pourra pas arrêter ce processus », a affirmé Ariel, secrétaire général du conseil des municipalités juives de Judée-Samarie (Cisjordanie) et de la bande de Gaza.

« Si les colons devaient être appelés par le gouvernement à quitter leurs implantations, la grande majorité d'entre eux s'y refuseraient, même avec des compensations financières. Il faudrait les évacuer par la force », a affirmé Ariel.

Des compatriotes auraient tué les Somaliens

ADEN (Reuter, AFP) — Soixante-dix réfugiés somaliens ont été massacrés par une bande armée sur un bateau, le Gob Wein, qui s'est ensuite échoué au Yémen, a annoncé hier un responsable de la sécurité yéménite.

Kassem Moukbel Kassem, chef de la sécurité portuaire d'Aden, a dit aux journalistes que le groupe de meurtriers somaliens avait été arrêté après l'évacuation de plus de 3000 réfugiés entassés sur le bateau. La plupart des victimes sont des femmes et des enfants, et un grand nombre de femmes ont été violées avant d'être tuées, a-t-il dit.

Mercredi, un responsable du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) avait déclaré qu'environ 150 réfugiés somaliens étaient mort de faim et de soif après le naufrage du large des côtes yéménites, mais que 3300 autres avaient pu être secourus.

Le bateau — quasiment dépourvu de vivres, d'eau et de fournitures médicales — avait dérivé deux semaines dans le golfe d'Aden parce que les autorités yéménites, débordées par l'afflux de réfugiés, l'avaient refoulé.

Selon Kassem, une quarantaine de criminels ont été emprisonnés à Aden, où des investigations sont en cours. Le capitaine chinois et tous les membres d'équipage sont au nombre des survivants, a-t-il dit.

Par ailleurs, environ 600 autres réfugiés somaliens attendent depuis sept jours de débarquer à leur tour dans cette ville portuaire du sud du Yémen.

Sept personnes, dont trois enfants, sont morts sur le bateau. Quatre cadavres ont été jetés à la mer durant le voyage, les trois autres ayant été enlevés par les autorités portuaires d'Aden.

Arrestation de Rodney King

LOS ANGELES, Californie (AFP, AP) — Rodney King, l'automobiliste qui avait été filmé en 1991 en train d'être passé à tabac par quatre policiers de Los Angeles, a été appréhendé hier au cours d'une dispute domestique, a indiqué la police de Los Angeles.

King a été interpellé dans la région de la vallée de San Fernando et une enquête a été ouverte. Sa femme l'a accusé de l'avoir battue. Elle aurait subi des blessures mineures.

L'acquittement des quatre policiers ayant battu King avait déclenché les récentes émeutes de Los Angeles qui ont fait plus d'une cinquantaine de morts.

Il s'agit de la deuxième arrestation de Rodney King depuis son passage à tabac. En mai 1991, il avait été interpellé par des agents de la police des moeurs qui avaient affirmé qu'il avait tenté de les renverser avec sa voiture. Par la suite, l'affaire avait été classée.

De 0 à 1 750$ en très peu de temps.

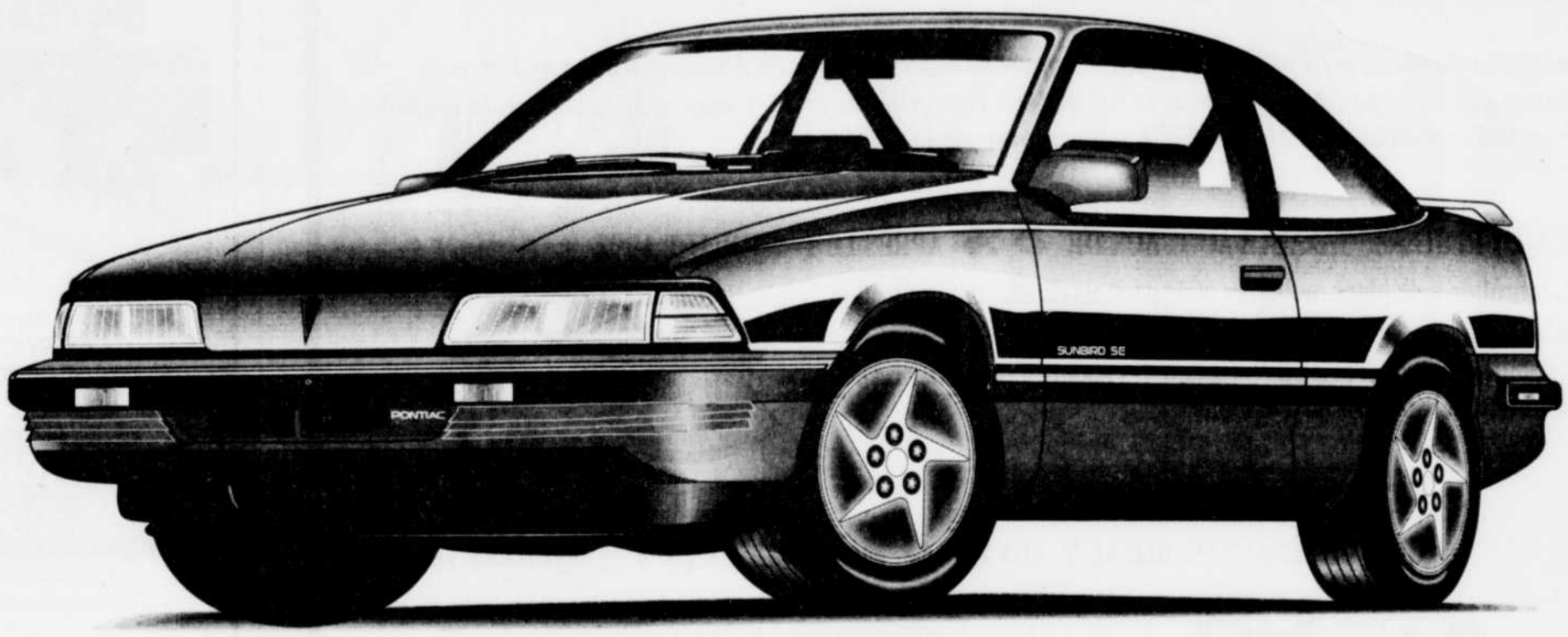

Pontiac Sunbird 1992

- Moteur standard de 2L à injection multipoint ou moteur V6 de 140 chevaux en option
- Freins antiblocage en équipement standard
- Radio AM-FM stéréo en équipement standard
- Économie d'essence : 9,7 L/100 km en ville ; 6,2 L/100 km sur l'autoroute*
- GARANTIE GM TOTALE^MC de 3 ans/60 000 km sans franchise**
- Verrouillage automatique des portières en équipement standard

1 250$ de remise† plus climatiseur sans frais supplémentaires OU 1 250$ de remise† plus boîte automatique sans frais supplémentaires OU 1 750$ de remise††

Pour un temps limité chez votre concessionnaire

PONTIAC • Asüna • BUICK • CAMION GMC

La TPS est incluse dans les remises. Crédit offert par GMAC. Offre valable pour un temps limité commençant le 19 juin 1992 ou jusqu'à l'épuisement des stocks. † Offre applicable seulement à la livraison à l'usager de voitures neuves ou de démonstration. †† Remise applicable aux Pontiac Sunbird SE ou LE équipées d'une boîte manuelle et sans climatiseur. Tous les détails chez votre concessionnaire. * Selon le guide de consommation de carburant 1992 de Transport Canada (moteur 2L, boîte manuelle 5 vitesses). ** Garantie limitée de 3 ans ou 60 000 km selon le premier terme atteint. Certaines conditions s'appliquent. Demandez les détails à votre concessionnaire.

L'Iran menace les USA de réciprocité

TÉHÉRAN (AFP) — Le chef du pouvoir judiciaire iranien Mohammad Yazdi a menacé hier les États-Unis de « réciprocité » après la décision de la Cour suprême américaine autorisant l'enlèvement à l'étranger de personnes recherchées par la justice.

« Cette décision ayant une portée internationale, les autres pays peuvent s'arroger eux aussi le droit d'enlever les ressortissants américains recherchés pour les traduire devant leurs tribunaux nationaux », a affirmé l'ayatollah Yazdi lors du prêche hebdomadaire à l'université de Téhéran.

« Cette décision devra être appliquée d'une manière réciproque », a souligné Yazdi, qui est la plus haute autorité judiciaire en Iran, en estimant que l'initiative américaine « est contraire à la déclaration universelle des droits de l'Homme ».

L'hodjatoleslam Ali Akbar Mohtachémi, chef de file des radicaux, avait demandé jeudi au gouvernement iranien de « réagir » à la décision de la Cour suprême américaine.

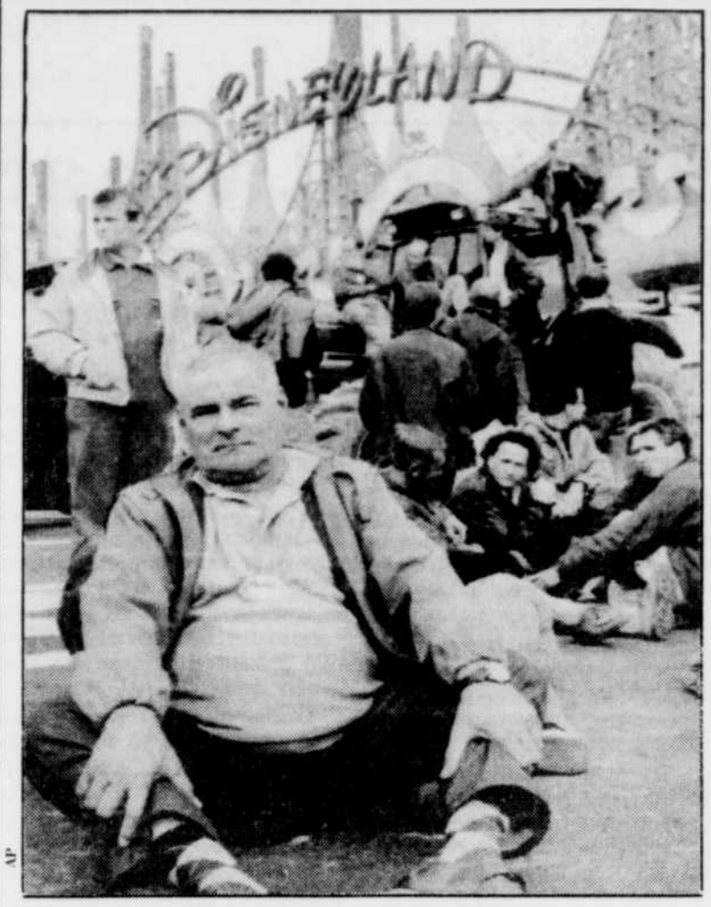

AP

Agriculteurs en colère

Des agriculteurs français en colère ont bloqué durant plusieurs heures, hier, les accès au parc Eurodisneyland, dans la grande banlieu parisienne pour protester contre la réforme de la politique agricole commune européenne (PAC). Quelque 300 tracteurs et 500 manifestants bloquaient depuis l'aube l'accès routier au parc de loisirs.

Delors restera président de la Commission européenne

LISBONNE (Reuter, AFP) — Jacques Delors a été reconduit hier à la présidence de la Commission européenne, a annoncé un porte-parole du gouvernement portugais.

« Je peux vous annoncer que M. Delors sera la président de la Commission européenne en 1993 et 1994 », a déclaré le porte-parole à la presse lors du conseil européen de Lisbonne.

DELORS

Les chefs d'État et de gouvernement de la CEE réunis dans la capitale portugaise ont approuvé à l'unanimité un troisième mandat — un record — pour le responsable français, a-t-il dit.

Delors est président de la Commission européenne depuis 1985. Son deuxième mandat de quatre ans à la tête de l'exécutif européen s'achève à la fin de l'année.

Son nouveau mandat ne durera que deux ans, une mesure appliquée à tous les commissaires européens pour permettre de faire correspondre à partir de 1995 le mandat de l'exécutif à celui des parlementaires européens.

Delors travaillera vraisemblablement avec une nouvelle équipe, du moins en partie. Le renouvellement de l'ensemble de la Commission est également à l'ordre du jour, mais une décision ne devrait pas intervenir avant le prochain sommet européen à Edimbourg en décembre prochain.

Initiative du Danemark

Par ailleurs, le premier ministre danois Poul Schlueter a affirmé vendredi après-midi devant le conseil européen que son gouvernement prendra au « début de l'automne une initiative » en vue de débloquer la situation à l'intérieur de la Communauté, a indiqué Jean Musitelli, porte-parole de la présidence de la république française.

« Le gouvernement danois attend les ratifications » du traité de Maastricht en France, au Royaume-Uni et en Allemagne, qui seront pour le Danemark déterminantes », a ajouté le premier ministre danois à Lisbonne, selon Musitelli.

D'autre part, les Douze ont maintenu leurs positions sur le délicat problème du financement futur de la CEE, qui oppose les pays riches et les pays les moins prospères de la Communauté.

L'éternel conflit nord-sud qui partage souvent les Douze, notamment sur les problèmes budgétaires, a de nouveau resurgi hier matin lors de la discussion consacrée aux propositions financières présentées par la Commission européenne.

Delors avait proposé d'augmenter de 30 % le budget de la CEE en le portant de 66,5 milliards à 87,5 milliards d'écus (1 écu = 1,6 $) de 1993 à 1997. La Commission européenne a également suggeré de porter le plafond des ressources de la CEE de 1,2 à 1,37 % du Produit national brut (PNB) des Douze sur cette même période.

Mais les réactions plutôt négatives des ministres des Douze ont contraint le président de la Commission à revoir sa proposition. Delors a confirmé à Lisbonne qu'il était prêt à différer de deux ans toute hausse du budget en étalant son paquet jusqu'à 1999.

Les Pays-Bas, le pays le plus pollué d'Europe occidentale

AMSTERDAM (Reuter) — En dépit de sa réputation de « pays vert », les Pays-Bas sont le pays le plus pollué d'Europe occidentale, la Norvège et la Suisse étant les pays les plus « propres », estiment des chercheurs néerlandais.

« Quel que soit l'angle d'approche considéré, les Pays-Bas sont la boue de l'Europe », concluent les chercheurs de l'Université de Groningue.

Les Pays-Bas, pays où la densité de population est la plus forte, arrivent en tête pour l'émission de gaz à effet de serre et le gaspillage de l'eau.

TVQ

La taxe de vente du Québec

UNE TAXE, DEUX TAUX

Le 1er juillet 1992, le taux de la taxe de vente du Québec (TVQ) sera de 8 % ou de 4 %, selon ce que vous achèterez ou ce que vous louerez.

En règle générale, tout ce qui est présentement taxable au taux de 8 % continuera de l'être, et tout ce qui n'est pas actuellement taxable dans le régime de la TVQ, mais qui l'est dans le régime de la TPS, sera taxable au taux de 4 % à compter du 1er juillet 1992.

CE QUI RESTERA TAXABLE AU T AUX DE 8 % APRÈS LE 1er JUILLET 1992

Les fournitures de biens mobiliers et de services de télécommunication.

Par exemple : les vêtements, les meubles, les appareils ménagers, les voitures, les repas pris au restaurant, les abonnements à des revues, l'électricité et le service de téléphone.

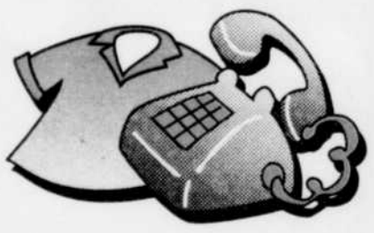

CE QUI SERA TAXABLE AU T AUX DE 4 % À COMPTER DU 1er JUILLET 1992

Les fournitures de services tels qu'une mise en plis chez le coiffeur, des retouches à un vêtement chez la couturière, la main-d'oeuvre employée pour la rénovation d'une maison, la location d'une chambre d'hôtel, la consultation d'un notaire, d'un comptable ou d'un avocat.

Les fournitures de biens meubles incorporels tels qu'un billet de théâtre ou un brevet.

Les fournitures de biens immobiliers, c'est-à-dire les maisons neuves, les logements qui auront fait l'objet de rénovations majeures et la location ou la vente d'un immeuble commercial.

CE QUI N'EST PAS TAXABLE, AVANT ET APRÈS LE 1er JUILLET 1992

Les fournitures de médicaments délivrés sur ordonnance, de produits alimentaires de base, d'appareils médicaux, ainsi que les fournitures de services financiers, de services d'enseignement, de services de santé, de services de garde d'enfants et de services d'aide juridique.

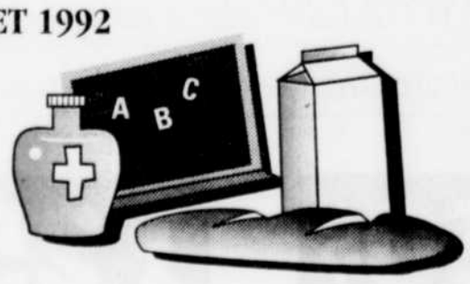

- Comme auparavant, vous continuerez de payer la TVQ au taux de 8 % lorsque vous achèterez un véhicule routier d'un particulier ou d'un commerçant.
- Les droits de 10 % actuellement prélevés par certaines municipalités à l'égard des divertissements seront abolis le 1er juillet 1992, mais vous payerez la TVQ au taux de 4 % lorsque vous achèterez un billet de théâtre ou un billet pour tout autre divertissement.

Publié sous réserve de l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi nécessaire afin de donner suite au Discours sur le budget 1992-1993.

Gouvernement du Québec
Ministère du Revenu

Québec

NOUVEAU

QUÉBEC MARINE SPORT INC.

5500, boul. des Gradins, Place Lebourgneuf - 564-0224

BATEAU DE PLAISANCE

incluant moteur et remorque

à partir de 9 899$

(non illustré)

Aussi disponibles, LES PRODUITS LARSON

Venez nous rencontrer à Place Lebourgneuf

De Nouvelles Fenêtres ? Portes d'acier ? Revêtements ?

Ne vous fiez pas au premier venu ! Demandez au moins 2 ou 3 estimations

Depuis près de 30 ans en affaires au même endroit

"Les meilleurs prix en ville"

Estimation gratuite

Rénovation Décor Qué. Inc.

522-2084

188, avenue Lamontagne, Québec

près du Colisée

Nous sommes heureuses de constater que Denise vieillit dans la plus grande sérénité et dans la bonne humeur.

Nous lui souhaitons une très joyeuse fête et beaucoup de bonheur pour cette année.

Ses 2 complices,

Rosa Borra Danielle Morali

Deux habitants de Bendery, dans le Dniestr, regardaient hier les cadavres de deux membres de la garde nationale moldove. Au cours des 24 dernières heures, les combats entre séparatistes et Moldoves ont fait plusieurs morts à Bendry.

Des Russes font feu sur des bombardiers moldoves

MOSCOU (Reuter, AFP) — Des unités anti-aériennes de la XIVe armée de la CEI, passée sous commandement russe, ont ouvert le feu hier sur des appareils moldoves qui tentaient de bombarder des objectifs dans le Dniestr, une région de l'est de la Moldova, qui a proclamé son indépendance.

C'est ce qu'ont déclaré des séparatistes russophones à Reuter. L'agence TASS-Itar a aussi fait état de ces tirs.

Jeudi, les présidents de Russie, d'Ukraine, de Roumanie et de Moldova ont élaboré à Istanbul un plan visant à mettre fin aux affrontements dans la région et ont réclamé un cessez-le-feu immédiat. Mais leur appel est resté sans effet.

Elena Efimova, porte-parole des séparatistes du Dniestr, a précisé que les avions moldoves, probablement des MiG-29, avaient tenté hier de bombarder des réservoirs d'hydrocarbures à huit km de Tiraspol, la capitale de la région.

« La XIVe armée (russe) a riposté mais aucun appareil n'a été abattu. Les avions n'ont pas pu bombarder les réservoirs », a-t-elle déclaré par téléphone depuis Tiraspol.

Cette information a été démentie par un responsable du ministère moldove de la Défense.

La XIVe armée, dans un communiqué, n'a fait aucune référence directe à cette affaire mais a affirmé qu'elle ne permettrait pas que la population civile soit bombardée.

Interfax précise qu'un des appareils a été probablement endommagé.

Le général Stoliarov n'a en outre pas écarté une intervention directe de l'armée russe dans le conflit.

Sur les 600 000 personnes vivant dans le Dniestr, il y en a 240 000 Moldoves, 170 000 Ukrainiens et 153 000 Russes.

Les Tchécoslovaques préfèrent le maintien d'un État commun

PRAGUE (AFP, Reuter) — Les Tchécoslovaques, 47 % en république tchèque et 37% en Slovaquie, sont favorables au maintien de la Fédération ou d'un État commun, selon un sondage publié hier à Prague.

En Slovaquie, 31% préfèrent la création d'une Confédération et seulement 18 % la constitution de deux États indépendants, selon ce sondage réalisé après les élections des 5 et 6 juin par l'Institut de recherche d'opinion publique auprès d'un échantillon représentatif de 1252 personnes.

En république tchèque, le nombre des partisans d'une scission du pays en deux États indépendants a doublé en l'espace d'un mois et totalise 13 %.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral tchécoslovaque a remis hier sa démission au président Vaclav Havel.

Le gouvernement sortant de Marian Calfa assurera les affaires courantes en attendant la désignation d'une nouvelle équipe, qui devrait intervenir au début de juillet.

Perot a déjà offert un poste à Bush

WASHINGTON (AP, Reuter) — Si le milliardaire texan Ross Perot veut aujoud'hui prendre la place du président George Bush, il lui a proposé dans le passé un emploi, a révélé hier l'épouse du président, Barbara, sur la chaîne américaine ABC.

Mme Bush, qui était interrogée en compagnie du président, s'est jointe à lui pour se plaindre d'une enquête que Perot, qui na pas encore officiellement annoncé sa candidature à la Maison-Blanche, aurait fait faire sur ses fils. Perot a démenti avoir orchestré une telle enquête.

« Je me suis sentie légèrement violée » dans ma vie privée, a-t-elle déclaré. « De toutes les façons, je trouve cela bizarre, vous savez, notamment de la part de quelqu'un qui a passé une journée avec nous. Et de la part de quelqu'un, qui, une fois, il n'y a pas si longtemps, a proposé à George un poste important. Cela parait étrange »

Industrie pétrolière

Interrogée sur cet emploi, Barbara Bush a déclaré que son mari n'avait même pas réfléchi à la proposition. « Je crois qu'il s'agissait de diriger sa société pétrolière ou quelque chose comme cela » à la fin des années 70.

À cette époque, George Bush possédait aussi une entreprise pétrolière.

Au début des années 80, Perot a rompu tout lien avec Bush, lui reprochant notamment de faire trop peu pour les militaires américains présumément prisonniers au Vietnam, au Laos et au Cambodge.

Le président américain marie un de ses enfants

WASHINGTON (AP) — La Maison-Blanche insiste: ce sera strictement une affaire de famille. Aujourd'hui, pour la première fois depuis Tricia Nixon en 1971, un président américain marie un de ses enfants. La fille de George Bush, Dorothy LeBlond, épousera en secondes noces Bobby Koch, un ancien collaborateur du chef de la majorité démocrate à la Chambre des représentants Richard Gephardt.

Cela n'empêche toutefois pas les fuites sur la cérémonie, qui aura lieu dans la résidence présidentielle de Camp David, au Maryland. Ainsi, la liste des invités, si elle comprend plusieurs démocrates, ne contient guère de collaborateurs de Bush. Ni le vice-président Dan Quayle, ni le secrétaire d'État James Baker — pourtant un vieil ami des Bush — ne seront de la partie.

« Ce sera un petit mariage de famille, tout à fait privé et personnel. C'est absolument tout », a souligné Barbara Bush. Ainsi, les quatre frères de Mme LeBlond et les cinq frères et soeurs de Koch seront eux bien là.

La fille de Bush, qui a divorcé de William LeBlond en avril 1990, sera accompagnée aussi de ses enfants Sam, sept ans, et Ellie, cinq ans. Ceux-ci resteront quelques jours avec leurs grands-parents et ensuite avec leur père dans le Maine lors du voyage de noces d'une semaine, quelque part aux Etats-Unis.

Un buffet en plein air est prévu, si le temps le permet, tandis que la musique sera celle de l'orchestre du corps des Marines. Hier soir, un dîner de répétition regroupant 60 amis et membres des familles était prévu à la Maison-Blanche.

EATON
REND HOMMAGE
AUX FABRICANTS DE
Chez nous

Ce qui se fait de mieux chez nous.

Chez Eaton, nous croyons que le fait d'acheter des produits fabriqués au Canada permet de maintenir et de créer des emplois pour les gens d'ici, nos familles, nos amis et nos voisins. C'est pourquoi nous tenons à mettre en vedette ce que nos manufacturiers font de mieux : des articles de grande qualité qui peuvent concurrencer tous autres produits sur le marché mondial.

Inscrivez-vous au concours Célébration canadienne Eaton !
Vous pouvez gagner l'un de deux 1ers prix comprenant un voyage pour deux à bord du luxueux train «Royal Canadian» ou l'un de 15 voyages pour deux vers une destination Delta désignée au Canada. Fiches d'inscription et détails du concours au magasin le plus près de chez vous, jusqu'au 3 août 1992.

JANTZEN
SKLAR-PEPPLER
VOGUE • TAN JAY
PHILIPS MAGNAVOX
TEXMADE • NYGÅRD
BLACK & DECKER
KING KOIL
WARNER'S
CROSSLEY
LA-Z-BOY
INNOVA
COOPER BROS.
EL RAN • HARDING
CABRELLI • HANNA
SEALY • SUREFIT
TENDER TOOTSIES
DAISYFRESH
STANFIELD'S
BRAEMORE • SERTA
WONDERBRA
HANES • CAMBRIDGE
DURACELL • RINGO
IMPERIAL
DAVELUYVILLE
BIONAIRE
PADINOX
ANTHONY'S ART DESIGN
GUSDORF
VANITY FAIR
NORTH COUNTRY
LEVI'S • PHANTOM
SEA QUEEN
CALDWELL/
C.S. BROOKS • IONA
TILLEY • SIMMONS
VENDOME • ARROW
LONDON FOG
KORET • MCGREGOR
MISTER LEONARD
JOE BOXER
SURELTEX
RUBBERMAID
VIKING
ARTISTIC
MAGGIE B. • JAZZI
CANADEL
OBUS FORME

Thomas Cook Service de voyages
Delta Hôtels et centres de villégiature
CANADA 3000

EATON
Nous sommes... le grand magasin du Canada

■ Exécutions en Chine

BEIJING (AP, AFP) — La Chine a marqué à sa façon la cinquième journée internationale contre la drogue, hier, en exécutant au moins 27 trafiquants, dont 21 à Kumming, capitale de la province de Yunnan. Plusieurs des exécutions ont eu lieu en public dans des stades. « Le peuple chinois est favorable à une approche aussi sévère » du problème, a expliqué Yu Lei, secrétaire général de la Commission nationale du contrôle des narcotiques, créée l'an dernier pour enrayer un trafic en nette progression.

■ Essais nucléaires maintenus

WASHINGTON, 26 juin (AFP) - Le secrétaire à la Défense Dick Cheney a déclaré hier que les États-Unis « vont continuer à devoir avoir recours à des essais nucléaires », estimant que ces essais permettent de s'assurer de la sécurité des stocks actuels.

■ Warmus écope de 25 ans

NEW YORK (AFP) — Carolyn Warmus, cette institutrice de la banlieue new-yorkaise reconnue coupable le mois dernier d'avoir assassiné la femme de son amant, a été condamnée hier à une peine minimale de 25 ans d'emprisonnement. Elle ne sera pas éligible à une libération conditionnelle avant 2017.

■ Une Kényane maman à 73 ans

NAIROBI (AFP) — Une Kényane de 73 ans, déjà grand-mère, a donné naissance à une petite fille, provoquant consternation et incrédulité dans la petite ville d'Eldoret, a rapporté hier la presse locale. Lucy Njoki Njenga, déjà mère de sept enfants et ayant de nombreux petits-enfants, a donné naissance il y a trois semaines à la petite Esther Mutoni. Mme Njenga, qui n'a jamais été mariée, a refusé de dire qui était le père.

■ Permis et interdit

WASHINGTON (AP) — La Cour suprême des États-Unis a jugé hier inconstitutionnelle l'interdiction de distribuer des prospectus politiques et religieux dans les aéroports, mais a autorisé l'interdiction des quêtes. Cette décision, prise à la veille des grands départs en vacances, concerne notamment l'organisation religieuse Krishna, en litige avec les trois grands aéroports new-yorkais de Kennedy, LaGuardia et Newark. Les juges ont justifié l'interdiction des quêtes en estimant que les quêteurs s'adressaient aux « gens les plus vulnérables qui ont du mal à éviter ces sollicitations ».

Affaire de harcèlement sexuel

Démission du secrétaire à la US Navy

WASHINGTON (Reuter, AFP) — Le secrétaire américain à la Marine Lawrence Garrett a présenté sa démission à la suite d'une affaire de harcèlement sexuel impliquant des hommes de l'US Navy, a annoncé hier le Pentagone.

L'affaire, baptisée scandale de Tailhook, remonte à une convention de la Marine de l'automne dernier à Las Vegas, au Nevada, lors de laquelle des militaires se seraient livrés à des attouchements sur au moins 26 femmes, qui ont porté plainte.

Garrett a remis sa lettre de démission, adressée au président George Bush, en acceptant « l'entière responsabilité » de la conduite de l'enquête effectuée par la Navy.

Les responsables de la Commission sénatoriale des forces armées s'étaient prononcés plus tôt pour un blocage de toutes les promotions au sein des Marines et de la Navy, tant que les responsables de cette affaire de harcèlement sexuel n'auront pas été identifiés.

Selon l'inspection générale de la Marine, de hauts responsables de cette arme savaient depuis toujours que ce genre de comportement était chose courante durant les conventions, mais n'avaient rien fait.

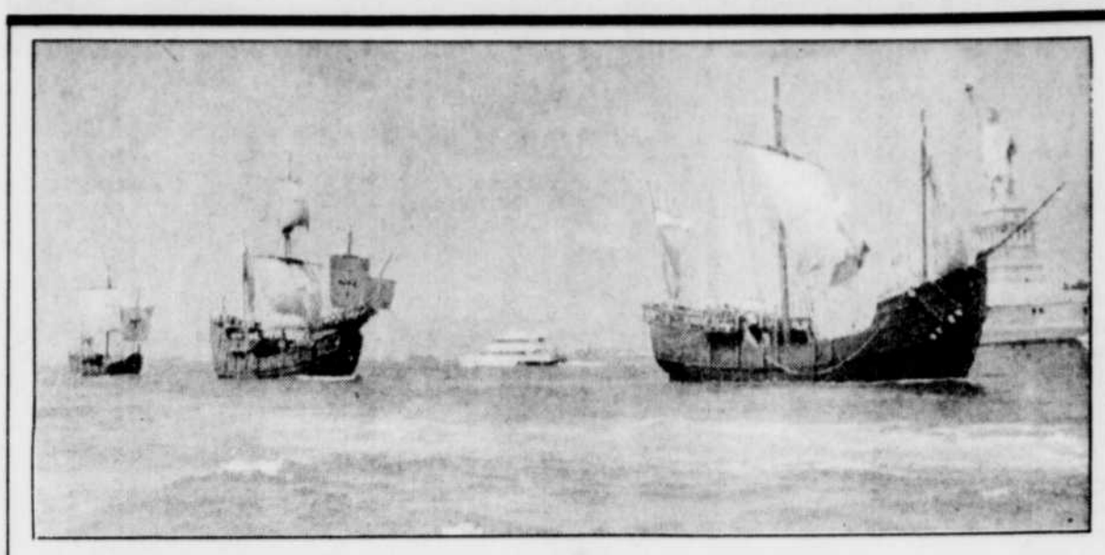

Les navires de Colomb à New York

Ces trois répliques des navires de Christophe Colomb (Nina, Pinta et Santa Maria) ont fait une entrée remarquée, hier, dans le port de New York. Le voyage des trois voiliers vise à commémorer le 500e anniversaire de l'arrivée de Colomb en Amérique.

Les Baltes demandent à l'Occident de les aider à obtenir le départ de l'Armée rouge

TALLIN, Estonie (Reuter) — Les présidents des trois États baltes ont demandé hier à l'Occident de les aider à obtenir le départ des 130 000 soldats de l'ex-armée soviétique toujours stationnés dans leurs pays.

Le Letton Anatolijs Gorbunovs, le Lituanien Vytautas Landsbergis et l'Estonien Arnold Ruutel ont suggéré que l'aide financière occidentale à la Russie soit subordonnée au bon déroulement du retrait de ces troupes, qui dépendent aujourd'hui de Moscou.

Ils ont souhaité qu'une partie de cette aide soit consacrée au rapatriement des soldats.

Après une réunion à huis clos dans le cadre du Conseil des États baltes, les trois hommes ont lancé cet appel aux dirigeants de France, d'Allemagne, d'Italie, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, du Canada et du Japon.

Moscou explique la lenteur du retrait par ses difficultés économiques et la pénurie de logements.

RÉSULTATS
loto-québec

La Mini — Tirage du 92-06-26

NUMÉROS	LOTS
965680	50 000 $
65680	5 000 $
5680	250 $
680	25 $
80	5 $
96568	1 000 $
9656	100 $
965	10 $

Inter Plus — Tirage du 92-06-26

NUMÉROS	LOTS
709035	250 000 $
09035	2 500 $
9035	250 $
035	25 $
35	10 $
NUMÉROS MOBILES	
96451	1 000 $
4973	100 $
065	25 $

La Quotidienne — Tirages du 92-06-20 au 92-06-26

	3	4
SAMEDI	137	6913
LUNDI	653	1460
MARDI	046	1744
MERCREDI	560	9666
JEUDI	810	1542
VENDREDI	952	1127

Banco — Tirage du 92-06-26

9	22	25	26	29	31	34
35	36	39	40	42	45	49
50	61	63	64	66	69	

Prochain tirage 92-06-27

Provincial — Tirage du 92-06-26

NUMÉRO DÉCOMPOSABLE

NUMÉROS	LOTS
2851218	1 000 000 $
851218	5 000 $
51218	500 $
1218	100 $
218	25 $
18	5 $

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La vente Globe-Trotter !

«Len Low» FAUTEUIL À OREILLES
couleur «Cottage Garden» aussi offert en d'autres coloris
FAUTEUIL 269 $
POUF 139 $
Tissu au mètre, si désiré

«Volare» CAUSEUSE-LIT
48 x 54 po (intérieur)
Tissu «Cottage Garden»
Aussi offert en d'autres coloris
369 $

Québec
Angle boul. Hamel/Henri IV
(418) 871-2221

zip INTERNATIONAL

Lévis
4447, boul. de la Rive-Sud
(route Trans-Canada)
(418) 835-1573

Prenez la « Pause vacances » de l'Hôtel des Gouverneurs !

À partir de 59 $

Du 15 mai au 7 septembre 1992, l'Hôtel des Gouverneurs vous invite à profiter de la belle saison au maximum en faisant la «Pause vacances» dans l'un de nos douze hôtels à travers le Québec. Des tarifs réduits, des conditions exceptionnelles et tout l'été devant vous pour prendre la «Pause vacances», que demander de plus? Faites vos réservations dès aujourd'hui car le nombre de chambres offertes à ces tarifs est limité. Composez, sans frais, le **1 800 463-2820** et... bon été!

Tarifs «Pause vacances»* :
Radisson Gouverneurs Montréal : **99 $**
Radisson Gouverneurs Québec : **99 $**
Place Dupuis (Montréal) : **89 $** • Île Charron (Longueuil) : **75 $**
Laval : **59 $†** • Sainte-Foy : **89 $** • Trois-Rivières : **59 $**
Chicoutimi : **62 $** • Sherbrooke : **59 $** • Rimouski : **62 $**
Sept-Îles : **62 $** • Matane : **59 $**

* *Occupation simple ou double, sans frais supplémentaires pour les enfants de 18 ans ou moins partageant la chambre de leurs parents. Des réservations sont nécessaires puisque le nombre de chambres offertes à ces tarifs est limité et sujet à la disponibilité de l'hôtel.*
† *59 $ du 1er juillet au 7 septembre, 75 $ du 15 mai au 30 juin 1992.*

Aeroplan

HÔTEL DES GOUVERNEURS

Eltsine s'est fourvoyé au sujet des présumés prisonniers de guerre

MOSCOU (AP, Reuter) — Le président russe Boris Eltsine a « parlé trop vite », la semaine dernière, en déclarant que des prisonniers américains de la guerre du Vietnam ont pu être détenus dans l'ex-URSS, a estimé hier un responsable américain chargé de l'enquête sur ce sujet.

À l'issue de cinq jours d'entretiens avec des responsables russes de la sécurité et des membres du gouvernement, Malcolm Toon, ancien ambassadeur américain à Moscou, a déclaré: « Mon sentiment, c'est qu'il n'y a personne de vivant » détenu en Russie.

Toon, co-président d'une Commission qui enquête sur le sort de prisonniers de guerre en Russie depuis le mois de mars, a ajouté que le président russe « avait probablement mal compris certaines des informations qui lui ont été transmises ». Le président russe avait déclaré à Washington que des soldats américains avaient été détenus en URSS après la Seconde Guerre mondiale, la guerre de Corée et peut-être la guerre du Vietnam. « Peut-être que certains d'entre eux sont toujours vivants en Russie », avait-il déclaré.

La commission, présidée par Toon et un général russe, a découvert que quatre militaires américains, qui avaient déserté le porte-avions Intrepid durant la guerre du Vietnam, avait été conduits en URSS à des fins de propagande avant d'en repartir. « Il s'agissait de déserteurs et non de prisonniers de guerre. Peut-être qu'Eltsine a mal compris cela. Il est clair qu'il a parlé trop vite. »

Boipatong

Des policiers sont accusés du massacre

PRETORIA (Reuter, AFP, AP) — Un gardien de sécurité a affirmé hier qu'une unité spéciale de la police sud-africaine, composée en majorité de Namibiens, avait perpétré le massacre de Boipatong, qui a fait au moins 41 morts.

Mandla Mgomezulu, gardien dans une mine, a fait cette affirmation devant la commission d'enquête sur la violence dans les cités noires.

Mgomezulu a dit avoir appris d'un policier membre de cette unité l'implication de celle-ci dans l'attaque du bidonville de Boipatong, le 17 juin.

D'anciens membres de l'unité Koevoet (Levier), qui fut le fer de lance de Pretoria dans sa lutte contre les combattants indépendantistes namibiens, ont été intégrés à la police sud-africaine. Ces policiers ont été conduits à Boipatong par un officier blanc pour commettre le massacre, a dit Mgomezulu, citant les propos du membre de l'unité.

Mgomezulu a précisé que l'unité se trouvait dans la mine depuis un mois et était sortie plusieurs soirs dans des fourgons pour des destinations inconnues.

Les accusations de Mgomezulu ont été démenties le jour même, au cours d'une conférence de presse à Pretoria, par le chef de la police en personne, le général Johan van der Merwe.

Les trains roulent aux États-Unis

WASHINGTON (AFP) — Les chemins de fer américains ont repris progressivement leurs opérations hier après qu'un ordre de reprise du travail du Congrès signé par le président George Bush ait mis un terme à une grève de deux jours.

« Les trains recommencent à opérer » s'est félicité le secrétaire au Transport Andrew Card.

La compagnie Amtrak estime qu'il faudra 48 heures avant le retour à la normale du trafic passagers longue distance. Les trois quarts des trains de marchandises pourraient rouler dans les 24 heures et le service fret pourrait être complètement rétabli dans les 48 heures.

La nouvelle législation prévoit une période de négociation de 35 jours. En cas d'échec, un médiateur tranchera entre les dernières propositions patronale ou syndicale et le Président Bush aura trois jours pour accepter ou rejeter le règlement.

Les leaders syndicaux sont de toute évidence mécontents de la promulgation de la législation de reprise du travail par Bush, moins d'une heure après son adoption par les deux chambres du Congrès. « Le Congrès s'est plié au chantage », a déclaré Jeff Dodd, principal négociateur du syndicat des machinistes.

L'économie américaine, particulièrement l'industrie automobile et les agriculteurs, avait cependant commencé à ressentir les effets du mouvement de grève. General Motors notamment avait été contraint jeudi de fermer quatre de ses usines et d'autres firmes s'apprêtaient à faire des mises à pied similaires.

POUR VOUS AIDER À AFFRONTER LES RIGUEURS DE L'ÉCONOMIE.

On gèle nos frais de service pour trois ans.

La Banque de Montréal a gelé tous ses frais de service affichés, en vigueur depuis le 1er janvier 1992, au moins jusqu'au 1er janvier 1995. Cela signifie que vous saurez exactement à quoi vous en tenir pour un bon bout de temps.

Si vous n'êtes pas encore un client de la Banque de Montréal, passez donc à n'importe laquelle de nos succursales prendre un exemplaire de nos Guides-conseils et comparez nos frais avec ceux de l'institution financière avec laquelle vous faites affaire actuellement. Vous en serez agréablement surpris.

Un gel de 3 ans sur nos frais de service – une autre façon pour nous de vous aider à affronter les rigueurs du climat économique.

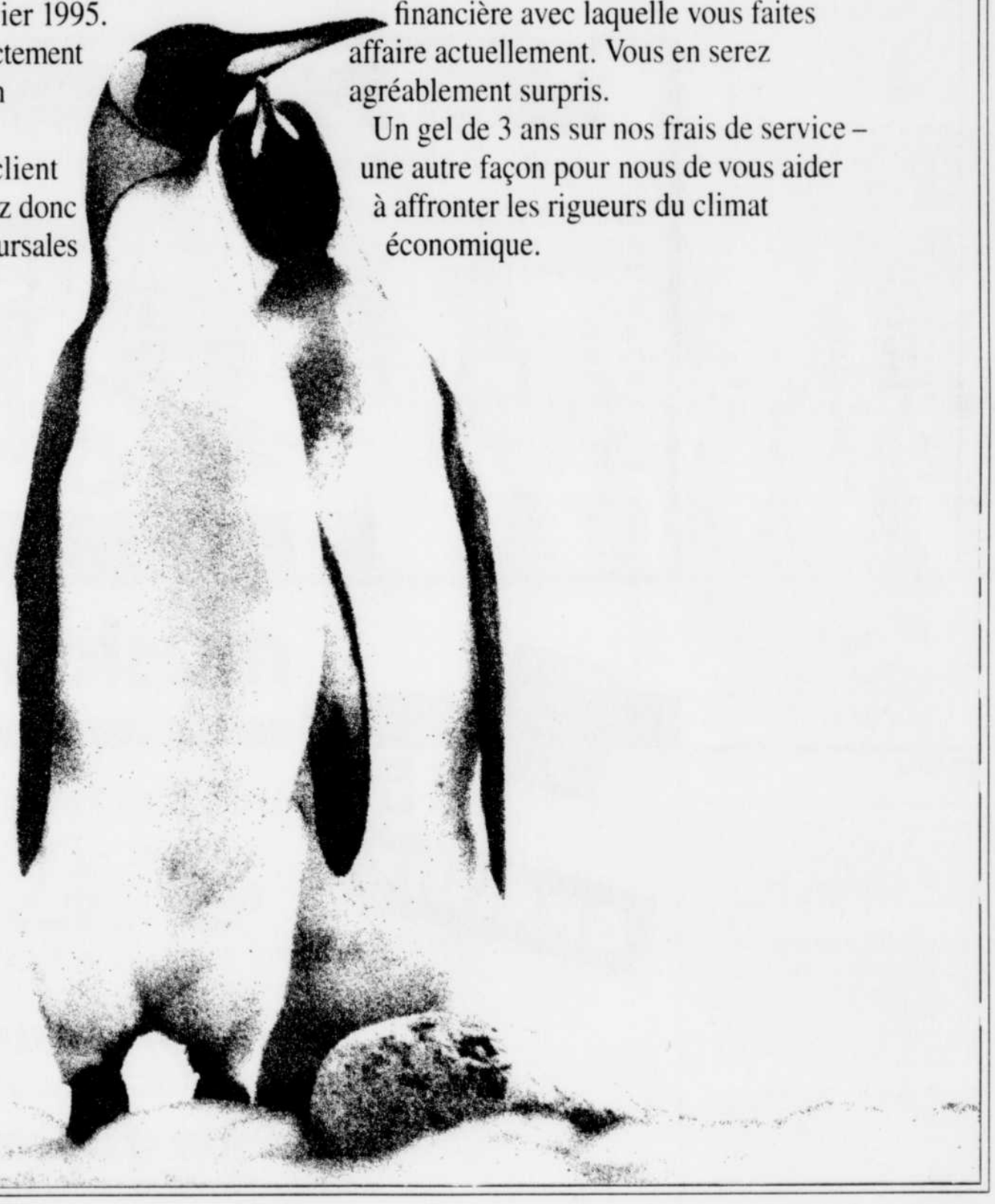

1817 1992 175 ANS BANQUE DE MONTRÉAL

Au-delà de l'argent, il y a les gens.

Banque de Montréal

Ce soir-là, ALARME URGENCE. CENTRAL MICROTEC. 15 FÉVRIER 1992, 19H23

Paul s'est écroulé comme ça devant moi. J'étais désemparée. J'ai appuyé sur mon **bouton d'urgence MICROTEC.** L'ambulance est arrivée à temps. Paul a été sauvé.

On a tous des êtres chers *à protéger*

9,95 $ par mois
Système de base

SERVICE DE PRÉVENTION MICROTEC
CHEF DE FILE EN SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

Incendie Intrusion Urgence

TÉL. : (418) 688-3638 WATT : 1-800-463-0791

Où aller à Québec

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

Cinéma

CINE-PARC DE LA COLLINE (831-0778). Ven. Sam. Dim. 19h. Sem: 19h30. **Ecran 1: Le retour de Batman (-)** et **Analyse fatale (4)** (13 ans+). **Ecran 2: Lucky Lucke (5)** et **Le Cobaye (-)** (13 ans+). Prix: 7$; 2$ pour les 13 ans et moins. ★ Diffusé sur FM. Prix d'entrée du mardi et mercredi: 3,50$.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Salle 1: Le retour de Batman (-) (13 ans+) Dolby. 13h, 16h, 19h, 21h45. **Salle 2:** Ven. à mar.**Lucky Luke (5)** (G) 13h30, 19h20. **House sitter** *v.o.a.* **(-)** (G) 16h30, 21h25. Mer. jeu. **Horizon lointain (-)** (G) 12h30, 15h30, 19h, 21h40.**Salle 3:** Ven. à mar. **L'arme fatale (5)** (G) 13h50, 16h45, 19h15, 21h50. Mer. Jeu. **Lucky Luke (5)** (G) 13h30, 16h30. **L'arme fatale (5)** (13 ans+) 19h15. **House sitter (-)** (G) 21h50.**Salle 4: Basic Instinct (4)** (18 ans+) *v.f.* 13h20, 16h15, 19h15, 21h45 (18 ans+). **Salle 5: Les aventures de Zak et Crystal (-)** (G) 13h30, 15h20, 17h05, 19h. **La cité de la joie (4)** (13 ans+) 21h. **Salle 6: Léolo (4)** (13 ans+) 12h30, 15h30, 19h10, 21h30. **Salle 7: Coyote (-)** (13 ans+) 12h15, 14h25, 17h, 19h45, 21h50. **Salle 8: Alien #3 (5)** (13 ans+) 13h45, 16h30, 19h25, 21h55. Prix: 8$; 6$ pour les 14-20 ans; 4,25$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans; 4,75$ avant 18h en semaine. Prix d'entrée le mardi: 4$. ★ **N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.** ★

CLAP (2360, Chemin Sainte-Foy, 650-CLAP). ★**The Player (3)** *(v.f.)* 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30. ★**Alien #3 (5)** (13 ans+) 12h45, 15h, 17h15, 19h30, 21h40. ★**Retour à Howards End (-)** 13h30, 16h15, 19h, 21h45. PPrix: 5$; 4,25$ moins de 14 ans et plus de 50 ans; 8$ pour les ★Super-Primeurs les ven. sam. dim.; $5. du lun. au jeu. Prix d'entrée le mardi: 4$.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401, des Galeries, 628-2455). Salle 1: L'homme d'Encino (6) (G) 12h35, 14h35, 16h45, 19h, 21h20. **Salle 2. Batman Return (-)** (13 ans+) 13h, 16h, 19h, 22h. **Salle 3: Pinocchio (-)** 12h15, 14h05, 15h55, 17h40, 19h25 et **Jeux de guerre (4)** (13 ans+ 21h40. **Salle 4: Jeux de guerre (4)** (13 ans+) *v.f. de Patriot Games:* 12h15, 14h30, 16h50, 19h10, 21h40. **Salle 5: Indochine (4)** (G) 12h10, 15h05, 18h10, 21h10. **Salle 6: Rock'n Nonne (5)** (G) 12h40, 14h45, 16h55, 19h20, 21h30 Prix: 8$, 4,25$ enfants et âge d'or. Prix: 4,25$ les mardis.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle 1: Batman: le retour (-) (13 ans+) 13h, 18h45, 21h15. **Salle 2: Coyote (-)** (13 ans) 13h, 19h, 21h15. **Salle 3: Cité de la joie (4)** (13 ans+) 13h, 18h45. **Basic Instinct (4)** (18 ans) 21h10. **Salle 4: Alien #3 (5)** (G) *v.f.* 13h, 18h45, 21h10. **Salle 5: Fern Gully (4)** (G) 13h. **Jeux de guerre (4)** (13 ans) 18h45, 21h10. Prix: 7$; 5$ pour les 13-17 ans; 3$. pour les moins de 12 ans (sauf pour les films cotes 13 ans+) et plus de 65 ans. Lundi au jeudi: Prix: 5,50$; 5$ pour adolescents jusqu'à 17 ans; 3$ pour les 12 ans et moins (sauf pour les films cotes 13 ans+) et plus de 65 ans.

MIDI-MINUIT (252, rue Saint-Joseph est, 522-2828). *Vidéos XXX.* **Désir inavouable** 12h05, 14h25, 18h25. **L'amour à la carte** 13h35, 15h55, 19h55. **Bleu comme l'enfer** 9h00, 16h45, 20h45, 23h55. **Black-out à New York** 10h35, 22h25. 18 ans. Prix: 7$.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Flamme sur glace *v.f.* **(5)** (G) Sam. 18h45; dim. 13h45, 18h45. **Beethoven** *v.f.* **(6)** (G) Sam. 19h30; dim. 14h15, 19h30. **JFK** *v.f.* (3) (13 ans+) Sam. 20h; dim. 14h, 20h. **Midnight Express** *v.f.* **(4)** (18 ans+) Sam. 21h; dim. 16h15, 21h. **Tous les matins du monde (3)** (G) Sam. 21h30; dim. 16h30, 21h30. Prix: Lun. mer. jeu. 1,49$. Ven. Sam. Dim. 2,49$. Les mardis: 0,99.

PLACE QUÉBEC (525-4524). **Salle 1: Jeux de guerre (4)** (13 ans+) Sam. Dim. 13h30, 16h, 18h30, 21h. Sem. 18h30, 21h. **Salle 2: Batman Return (-)** (13 ans+) Sem. 18h20, 21h10. Sam. dim. 12h45, 15h30, 18h20, 21h10. Prix: 8$, 4,25$ enfants et âge d'or. Prix d'entrée les mardis: 4,25$.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592).: Salle 1: Batman Return (-) (13 ans+) 14h, 17h, 20h. **Salle 2: Indochine (4)** (G) 14h15, 17h15, 20h15. **Salle 3: Pinocchio (-)** 14h, 15h45, 17h55, 19h25. **Patriot Games (4)** 21h10 (13 ans+). Prix: 8$, 4,25$ enfants et âge d'or. Prix d'entrée les mardis: 4,25$.

VIDÉOTHÉATRES
- **Bibliothèque Gabrielle-Roy,** 350, rue Saint-Joseph Est. Rens.: (529-0924). Sam. dim. 13h30 **Simon les nuages.**
- **Bibliothèque Félix-Leclerc, Ville de Val Bélair,** 1130 boul. Pie XI nord. Rens: 843-6197. Sam. 13h30 **S.O.S. Fantôme II.** Dim. 13h30 **Tintin et l'affaire Tournesol.**

Théâtre

LES PALMES DE M. SCHUTZ de Jean-Noel Fenwick. Avec Gilles Pelletier, Micheline Bernard, Alain Zouvi, Jean-Louis Roux, Patrice Coquereau, Danièle Lorain et Gaby Bray. Mar. au ven. 20h30 et sam. 21h. Salle Octave Crémazie du Grand Théâtre. Prix: 26$. Se termine ce soir.

FLAGRANT DÉLIRE, de Jack Sharkey et Léo W. Sears. Traduit par Josée Labossière. Avec Marie-Chantal Labelle, Michel Houde, Jacques Baril, Marie-Josée Bastien, Sébastien Hurtubise, Line Nadeau et Guy-Daniel Tremblay. Mise en scène de Jacques Lessard. Mar. au sam. 20h30. Théâtre d'été du Manoir du Lac Delage, 40, av. du Lac. Billets: 20$; 16$ pour étud. Réservation: 848-1818.

LES NONNES, de Dan Goggin. Avec Danielle Proulx, Nathalie Mallette, Hélène Major, June Wallack et Chantal Côté. Mise en scène de Raymond Cloutier. Mer. au sam. 20h30. Théâtre de l'Hêtrière, 4950, rue Lionel-Groulx, Saint-Augustin (sur le campus Cap-Rouge) Billets: 21$; sam. 23$. Rés.: 872-2011. Se termine le 12 sept.

VOS BILLETS S.V.P.?, de Maurice Hennequin. Adaptation de Jean Barbeau. Avec Denise Dubois, Patric Saucier, Normand Daneau, Yves Amyot, Manon Minier, André Desjardins et John Applin. Mar. au sam. 20h30. Théâtre La Fenière, 1500 rue de la Fenière, Ancienne-Lorette. Billets: 21$ en semaine; 23$ les samedis. Rés.: 872-1424.

SOIRÉE MEURTRE ET MYSTÈRE AU BONAPARTE Tous les vendredis. Venez faire enquêter avant que votre race ne s'éteigne. Restaurant Le Bonaparte, 680 Grande-Allée est. Res.: 647-4747. Coût: 32,95$.

LA CROISIÈRE S'AMUSE. Souper-comédie du mer. au sam. à compter de 19h30 et le dim. 18h30. Café Vittoria, 3405 boul. Hamel. Réservation: 877-4606.

LA VRAIE BROCHETTE SUR LIT DE RIRE. Souper-théâtre comique. Ven. Sam. 19h30. Restaurant Le Carcy, 84, Dalhousie, Vieux Port. Rens.: 692-4612 ou 523-4639.

FAUT PAS PAYER, de Dario Fo. Adaptation de Normand Canac Marquis. Avec Johanne Emond, Marylise Tremblay, Fabrice Tremblay, Marco Poulin et André Lachance. Mer. au ven. 20h.; samedi 20h30. Théâtre La Pomme, 630, route 365 Nord, Neuville. Billets: 20$. Réservation: 876-2993.

LA PLANETE DE L'ESPOIR 20h, par des membres de la Corporation Les Jeunes handicapés de Charlesbourg. Salle paroissiale, 7985, 1ère Ave., Charlesbourg. Inf.: 627-3897.

LE MALADROIT MALGRÉ LUI, de Jocelyn Duplain. Avec Nathalie D'Anjou, Normand Poirier, Jacques Laroche, Erika Gagnon et Bruno Marquis. Mise en scène de Bruno Marquis. Mer. au dim. 20h. Le Moulin Marcoux, 1, boul. Notre-Dame, Pont-Rouge. Billets: 13,50$. Réservations: 873-2027.

LES GRANDES CHALEURS, de Michel Marc Bouchard. Avec Réjean Vallée, Carol Cassistat, Simone Chartrand, Jacques-Henri Gagnon et Maryelle Kirouac. Mise en scène de Jacques Lessard. Mar. au sam. 20h30. Théâtre de l'Ile, 342, du Galendor, St-Pierre, Île d'Orléans. Billets: 21$; 23$ le samedi. Rés.: 872-1424.

L'AMOUR COMPTE DOUBLE, de Norm Foster. Avec Marie-Ginette Guay, Jean-François Gaudet, Jack Robitaille et Gill Champagne. Mise en scène de Gill Champagne. Mer. au ven. 20h30; sam. 18h et 21h. Théâtre d'été Stoneham, 1420, av. du Hibou. Billets: 20$. Rés.: 848-2411.

CÉLÉBRATION POUR UN DIEU MORT de Michel Pochet par la troupe du Café des Arts. Sam. 20h. Adm.: 6$. Au 432 rue de l'Église.

LE TESTAMENT, de et mis en scène par Vincent Coulombe. Avec G. Couture, P. De La Poterie, C. Lanouette, M. Poulyo, É. Tremblay-Gallienne, J.P. Cormier, V. Coulombe, M. Duguay et J. McKay. Ven. Sam. 20h. Théâtre des Fantaisies lyriques, 745, route 138, Neuville. Prix: 20$. Rés.: 652-1608.

LE MESSAGER DE L'AMOUR de Élaine Rioux, mis en scène par Réal Toupin. Avec Élaine Rioux, Caroline Tremblay, Bernard Jodry, Réal Toupin et Nathalie Tremblay. Samedis à 20h. Les vendredis 17, 24 et 31 juillet à 20h. Le dimanche 6 septembre à 14h. Théâtre des Souvenirs lyriques, 6870, boul. Sainte-Anne, Ange-Gardien. Billets: 14$; 16 ans et moins 12$. Réservation: 624-1345.

LE VOYAGE À TROIS, de Jean De Letraz. Avec Sylvie Tremblay, Jacques L'Heureux, Robert Toupin et Marie-Christine Lê Huu. Mise en scène de Michel Garièpy. Mer. au ven. 20h30, le samedi 19h et 22h. Théâtre Paul-Hébert, 1451, Chemin Royale, Saint-Jean de l'Île d'Orléans. Billets: 21$ en semaine; 23$ samedi. Réservation: 829-2202.

CENT MILLIONS QUI TOMBENT, de Georges Feydeau et Pierre-Yves Lemieux. Avec Markita Boies, Jean-Jacqui Boutet, Lorraine Côté, Marie-Thérèse Fortin, Benoit Gouin, Jacques Leblanc et 3 autres comédiens. Mise en scène de Serge Denoncourt. Mar. au ven. 20h. Sam. 18h et 21h30. Théâtre du Bois de Coulonge, 1215, ch. St-Louis, Sillery. 576 places. Billets: 20$ en semaine; 22$ le samedi. Rés.: 681-0088.

BESOIN D'INTIMITÉ, de Chantal Cadieux. Mise en scène de Gilbert Lepage avec Nicole Leblanc, Claude Prégent, Martine Francke, Linda Laplante, André Robitaille. Mar. au ven. 20h30; sam. 18h et 21h. Théâtre Beaumont St-Michel, 51, route 132, St-Michel de Bellechasse (sortie 348, autoroute 20). Billets: 23$; groupe 20 et +, 19$. Rés.: (418) 884-3344.

LA COMMEDIA DELL'ARTE de Marc Favreau. Par le Théâtre Syndrome. Jeu. ven. sam., 20h. Adm. 8$. Chapelle des Jésuites, 2320, chemin du Foulon, Sillery. Rés.: 654-0259. Se termine le 1er août.

AIMER, BOIRE... ET MANGER De Yves Cantin. Avec Véronique Aubut, Monique Pagé, Raymond Bournival, Michel Desbiens, Yves Cantin, Caroline Clavet, Nicole Delisle et Mathieu Cantin. Mise en scène de Roger Gosselin. Les ven. et sam. 20h. Supplementaires: Les mer. et jeu. du mois d'août; le dim. 16 août à 14h; les ven. et sam. 3 et 4 septembre à 20h. Théâtre Lyrique du Nord, salle du centre de ski le Relais au Lac Beauport. Billets: 22$. Rés.: 849-7123.

Les Nuits Black

- **Dave Valentin** (Puerto-Rico), jazz latin, 20h30, Grand Chapiteau (en face du Parlement), adm.: 20$.
- **Leni Stern** (Allemagne), jazz, 18h, Chapiteau Musique Richard (en face du Parlement)
- **Quintet Faucher-Buda** (Québec-Boston), jazz, 21h30, Château Frontenac.
- **Johnny Scott Quartet** (Buffalo-Québec), jazz, 18h, Québec-Hilton.
- **Trudy Pitts Trio** (Philadelphie), jazz, 22h30, Clarendon.
- **Northlan** (Québec), jazz, 19h, La Capitainerie.
- **Trisha Pope Trio** (Québec), jazz, 20h, Chanoine Kir.
- **Pat Savage Band** (Canada), blues, 22h30, Bar Ainsi soit-il.
- **Jackson Delta Blues Band** (Boston), blues band, 19h, Le Merlin.
- **Bruce Bartlett** (Boston), jazz-fusion, 22h, Le Turf.
- **Cajun Moon** (Canada), blues, 22h30, Bar L'À Propos.
- **Bill A. Durst & The Groove Monsters** (Canada), blues, 21h30, Le Drague.
- **Penny Lang** (Québec), gospel, 19h30, Le Graffiti.

The Prodigal Sons (Canada), rock, 21h, Bistro Plus.
- **Victor Mendoza** (Mexique), jazz latin, 21h, Le D'Orsay.
- **Eddy «The Chief» Clearwater** (Chicago), blues, 22h, Le D'Auteuil.

Portes ouvertes

GARDE COTIERE CANADIENNE, sam. 9h à 17h. Au 101 boul. Champlain. Expositions, pièces d'équipement à visiter, tirage.

Spectacle

SPECTACLE SON ET LASER, *À la lumière de l'histoire* devant l'Hôtel du Parlement. Ven. sam. dim. 21h30. Durée 35 minutes. Gratuit.

CONCERTS DE JAZZ, dim. 12h, **Saudade**, latino-américain. Gratuit. Maison Hamel-Bruneau, 2608, chemin Saint-Louis. Tél.: 654-4325. *Apportez vos chaises et votre pique-nique. En cas de pluie, annulé.*

PLACE ROYALE. Sam. 14h et 16h. **Claude Garden,** musique classique et populaire.Dim. 14h, 16h. **Monique Jutras,** chanson québécoise.

LE RENDEZ-VOUS COUNTRY O'KEEFE. Les 28, 29, 30 juin, 15h à 19h: Francine Dulong, Larry Robichaud avec Simone et Bianca, Lyne Charbonneau, Roger Roy. De 20h à 23h: Régis Gagné, Ovila Landry, Marie et Carole King, Paul Daraîche avec l'orchestre Les Country Memories dans le Grand Saloon et le Groupe Nageville Etienne Engleheart dans le Petit Saloon. Animation et danse en soirée. Adm.: 6$ de 15h à 19h; 12$ de 19h30 à 23h; 15$ de 15h à 23h.

LE CIRQUE DU SOLEIL *Saltimbanco.* Près de l'anneau de glace Gaétan Boucher, Sainte-Foy. Billets en vente sur Billetech. Jusqu'au 28 juin.

Bar/restaurant
- **Mojo Blues Trio,** sam. 22h. Le Bal du Lézard, 1049, 3e Avenue, Limoilou. Tél.: 529-3829.
- **Eddy the chief Clearwater**, blues, sam. 22h30. Dim. 22h30. **Capitaine Nô,** rock québécois. Billets en vente sur Billetech ou rés.: 643-8131. Bar d'Auteuil, 35, rue d'Auteuil.
- **Lucien Roy**, chansonnier. Sam. **Guy Marin**, chansonnier. Dim. 22h. Bar Chez son père, 24, St-Stanislas.
- **Marc Lepage.** Jeu. au sam. 21h30. Café-bar O'Chemiakin, 634, Grande-Allée est. Rens.: 648-1108.
- **Quartet Chantal Thibeault,** mer. à sam., 22h, Le Bonaparte, 680, Grande-Allée Est.
- **Sergio Zelioli,** accordéon. Sam. Dim. 18h. Caucus du Hilton.
- **Woogie,** blues et le **Biron Blues Band**. Sam. 21h30. Bar Chez Biron, 17, rue St-Stanislas, Vieux-Québec.
- **Les cloches de Corneville.** Souper-spectacle sous le thème «Il était une fois l'operette». Tous les samedis à compter de 19h. Restaurant le Croquembroche. Coût: à compter de 22,75$.
- **Marco Nolasco,** chanteur sud-américain. Jeu. au sam. 19h. Restaurant Le Poisson d'Avril, 36, Côte de la Fabrique.
- **Trio Jacques Bourget.** Sam. 20h30. Pub Edward, 824, boul. Charest Est.
- **Edouard Marquis,** pianiste. Jeu. au dim. 18h. Au Café des Artistes, rue Saint-Amable.
- **Sylvie Cloutier,** pianiste et chanteuse. Sam. 18h. Restaurant Pizza Royale, 1720, Saint-Michel, Sillery. Rens.: 682-8080.
- **Marc Robert,** accordéoniste. Pendant le brunch du dim. à compter de 10h. Café Victoria, 3405, boul. Hamel.
- **Brunch musical** au restaurant végétarien Le Mille-Feuilles, tous les dim. entre 11h et 15h. Réservation (692-2147 pour la rue Sainte-Angèle) et (681-4520 pour le chemin Sainte-Foy).
- **Claude Patry,** chanteur guitariste, country américain. Mer. au dim. 22h. Bar Country 624, 624, Grande-Allée Est.

Soirée dansante

Soirée de danse canadienne et moderne, 27 juin, 21h, Salle du 125e de Ste-Louise avec le groupe de Stéphane Landry. Dim. **Journée folklorique,** 13h. Souper B.B.Q. et spectacle en soirée. Ste-Louise.

Danse canadienne et sociale au sous-sol de l'église Saint-Pierre, Ile d'Orléans. Ce soir 20h30. Prix: 5$ incluant lunch et café. Rens.: Fernand Picard au 829-3392.

Centre de loisirs Ulric Turcotte, sam. 21h. Au 35 rue Vachon, Beauport (arrière de l'église de Courville). Adm.: 5$ avec disco Musiqualité..

Rendez-vous Ed danse. Sam. 21h. Prix d'entrée: 3$. 1030, boul. des Capucins, Limoilou-.Rens.: 667-9852.

Dancing Bar Symphonie. Danse sociale tous les jeudis, ven. et sam. 21h. 13, rue St-Louis, Lévis.

Musique

CONCERT CROISSANT, VILLA BAGATELLE, Lucille Baby, harpiste. Dim. , 11h. Au 1563, chemin Saint-Louis, Sillery. Gratuit.

MOULIN DES JÉSUITES DE CHARLESBOURG, dim. 11h. **L'Ensemble Jade**, violon et accordéon. Adm.: 5$ adultes; gratuit pour les moins de 16 ans. À l'angle du boul. Henri-Bourassa et 80e Rue.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR, dim. messe des artistes, 10h45. **L'Ensemble Renaissance de Québec.** Au 1080, de la Chevrotière. Rens.: 641-1069.

ÉGLISE UNIE CHALMERS WESLEY, 78 Ste-Ursule. Entrée libre, offrande volontaire. Dim. Jean Côté, orgue et Gilles Leboutiller, flûte à bec.

LES BRUNCHES-MUSIQUE DU DOMAINE FORGET. Saint-Irénée, Cté Charlevoix. Rés.: (418) 452-3535. Coût: adultes: 20$; enfants 6-12 ans 10$ taxes incluses. Dim. **Son Del Pacifico,** échos d'Amérique du Sud.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU DOMAINE FORGET. Saint-Irénée. Cté Charlevoix. Sam. 20h30. Rés.: (418) 452-3535 ou sur Billetech. Sam.: **Thomas Indermuhle,** hautbois; **Wolfgang Meyer,** clarinette; **Denise Pépin,** piano. Adm.: 16$.

Danse

FESTIVAL FOLKLORIQUE DES ENFANTS DU MONDE, tous les jours, 14h: animation et spectacles, Agora Bellanger-Girardin. ; 19h30: spectacles, Centre sportif Marcel Bédard. Se termine le 1er juillet.

Événements spéciaux

Fête du Saint-Laurent. Musée de la Civilisation. Dim. 10h30: Activité dirigée *Les poissons du Saint-Laurent*, en collaboration avec l'Aquarium du Québec. 12h: Danse folklorique des enfants du monde. 15h: **Barbara Todd Nathalie Teevin-Lebens**, flûte et harpe. 15h30: Films documentaires: *Le beau plaisir* et *Le bouffe-pétrole*. Sur la Place Royale: 11h et 12h: messe en musique, église Notre-Dame-des-Victoires, **Renée Lapointe,** mezzo-soprano, **Benjamin Waterhouse**, organiste. 12h30: Parc du Porche, conte du dimanche. 13h à 15h: Rallye *Un quartier sur l'eau* (Rés.: 643-6631). Carnet familial: 5$. 13h à 17h: Maison Fornel, *L'activité portuaire à Place Royale en 1756*, maquette et animation. 14h et 16h: Parc La Cetière, Chanson québécoise avec **Monique Jutras.** 15h et 15h30: Activités découvertes.

RÉSERVE NATIONALE DU CAP TOURMENTE. Dim. 9h à 13h, *Initiation à la photographie en milieu naturel.* Adm.: 5$. Apportez votre appareil-photo 35mm. Rés. (418) 827-4591.

Vernissage

Lévis en oeuvre, fort sur la ville, 8 sculptures, 8 sites. Regart, 57, Côte du Passage, Lévis. Dim. 14h.

Classement Film & Vidéo

Dans le coin droit de toute affiche publicitaire d'un film, on trouve l'une des quatre indications suivantes correspondant au classement effectué et pour lequel un visa a été délivré par la Régie du cinéma.

G — **Le film ainsi classé peut être vu par des personnes de tous âges.**

13 ans + — **Le film ainsi classé ne peut être vu que par des personnes âgées de 13 ans et plus. Celles ayant moins de 13 ans doivent être accompagnées d'une personne majeure.**

16 ans + — **Le film ainsi classé ne peut être vu que par des personnes âgées de 16 ans et plus.**

18 ans + — **Le film ainsi classé ne peut être vu que par des personnes âgées de 18 ans et plus.**

LES PALMES DE M. SCHUTZ

UNE VÉRITABLE COMÉDIE SUR LA DÉCOUVERTE DU RADIUM PAR PIERRE ET MARIE CURIE

AUTEUR
JEAN-NOËL FENWICK
MISE EN SCÈNE
DENISE FILIATRAULT
AVEC
GILLES PELLETIER
MICHELINE BERNARD
ALAIN ZOUVI
JEAN-LOUIS ROUX
PATRICE COQUEREAU
DANIÈLE LORAIN
GARY BRAY

Décor: André Barbe
Éclairages: Claude Accolas
Costumes: Jean-Yves Cadieux
Accessoires: Normand Blais

"Un spectacle splendide, irréprochable." Le Soleil
"Ingénieux spectacle associe intelligence, humour et histoire." Le Journal de Québec
"On peut rire et s'amuser intelligemment." Radio-Canada
"Du théâtre de qualité exceptionnelle." Radio-Canada
"Ne manquez pas cette pièce bonne à tous points de vue... géniale... Denise Filiatrault s'est surpassée..." Le Journal de Montréal
"Tout à fait admirable." Radio-Canada

DERNIÈRE CHANCE
Ce soir 21 h

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE, TÉL. 643-8131

BILLETS EN VENTE DANS LE RÉSEAU Billetech

Société du Grand Théâtre de Québec
LE SOLEIL
CIT
SRC Télévision Québec
perrier

musique d'auteuil
LE PLUS GRAND DISQUAIRE À QUÉBEC

OUVERT 7 JOURS 7 SOIRS, MÊME LE DIMANCHE

Maintenant le plus grand magasin de jazz à Québec

15% de RÉDUCTION sur tous nos disques compacts et cassettes Jazz.
(Étiquettes rouges non comprises)

GRATUIT
JAZZ
ACHETEZ 2 DISQUES COMPACTS DE JAZZ PolyGram ET OBTENEZ GRATUITEMENT
UN DISQUE COMPACT DE JAZZ EXCLUSIF À
musique d'auteuil
LE PLUS GRAND DISQUAIRE À QUÉBEC

SUPER SPÉCIAUX
SAMEDI, le 27 juin dès 9h30 — Le DIMANCHE 28 juin dès 12 h

CASSANDRA WILSON
Live

JOHN McLAUGHLIN TRIO
QUÉ ALEGRIA

Disques compacts seulement - Quantité limitée - Un par client

STAN GETZ • KENNY BARRON
People time

KEITH JARRETT TRIO
The Cure

JOE HENDERSON
Lush life the music of Billy Strayhorn

TE KANAWA AND PREVIN
Kiri Sidetracks• The Jazz album

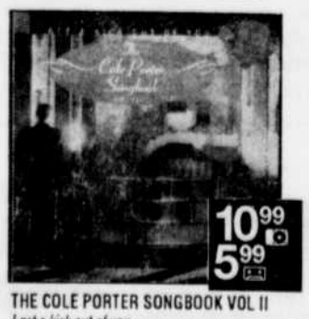

THE COLE PORTER SONGBOOK VOL II
I get a kick out of you

PAUL MOTIAN ON BROADWAY vol. 1

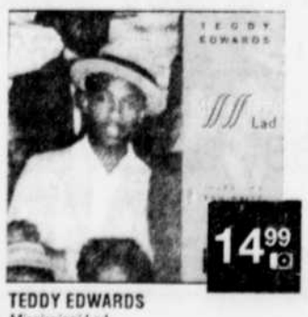

TEDDY EDWARDS
Mississippi Lad

JOHN SURMAN
Road to Saint Ives

DJANGO REINHARDT
Pêche à la mouche

JAZZ CLUB MAINSTREAM - vocal
(autres titres disponibles dans cette série)

*Promotion en vigueur jusqu'au 5 juillet

1095, RUE ST-JEAN (VIEUX-QUÉBEC)